The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Library of the National Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

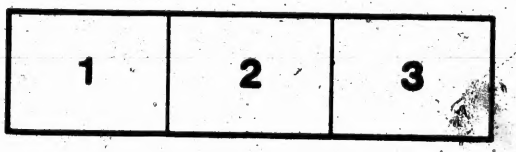

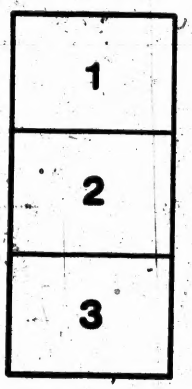

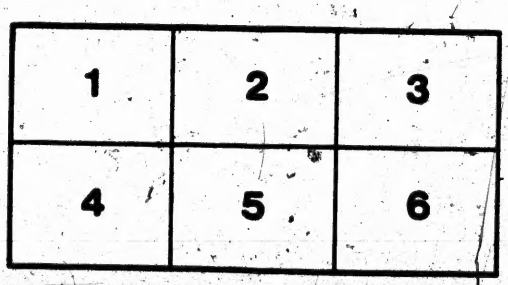

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives nationales du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

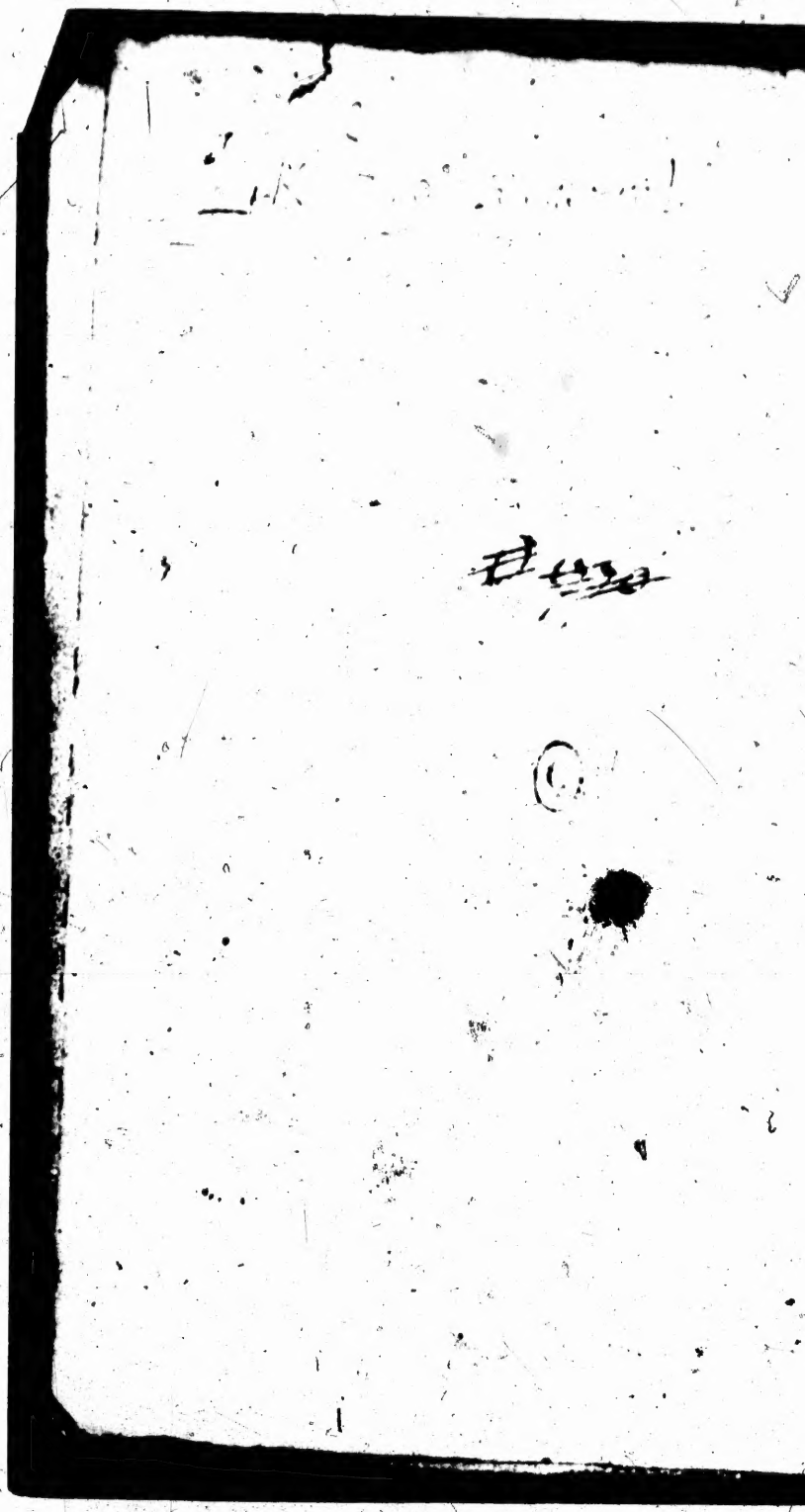

DES

SAVVAGES,

OV,

VOYAGE DE SAMVEL CHAMPLAIN, DE BROVAGE, fait en la France nouuelle, l'an mil ſix cens trois:

CONTENANT

Les mœurs, façon de viure, mariages, guerres, & habitations des Sauuages de Canadas.

De la deſcouuerte de plus de quatre cens cinquante lieuës dans le païs des Sauuages. Quels peuples y habitent, des animaux qui s'y trouuent, des riuieres, lacs, iſles & terres, & quels arbres & fruicts elles produiſent.

De la coſte d'Arcadie, des terres que l'on y a deſcouuertes, & de pluſieurs mines qui y ſont, ſelon le rapport des Sauuages.

F^m N. 3625.

A PARIS,

Chez CLAVDE DE MONSTR'ŒIL, tenant la bouſique en la Cour du Palais, au nom de Ieſus.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

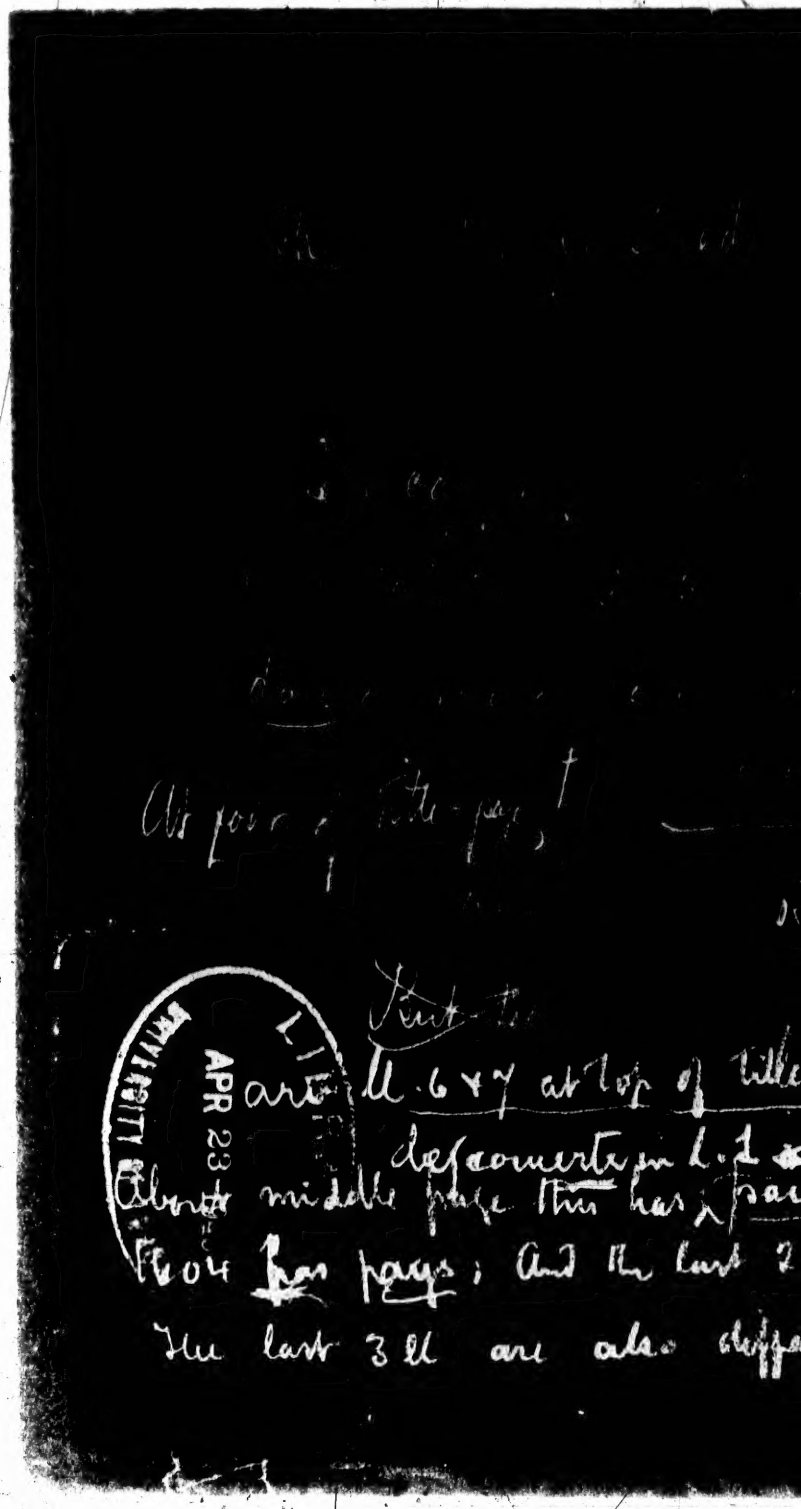
APR 23

) and so also

at top of title page in that ed^n (1604)
uverture in l. 1 and wh. in d[e]coueverture in 1604 and
ther has ^ pairs in l. 2 of second parag. in small type while
nd the last 2 ll. have different spacing of words
also different

434569
25.4.45

This was

This was at the back of the photostat [illegible] title

Extraict du Priuilege.

PAr Priuilege du Roy donné à Paris le 15. de Nouembre, 1605. ſigné Brigard. Il eſt permis au Sieur de Champlain de faire imprimer par tel Imprimeur que bon luy ſemblera vn liure par luy compoſé, intitulé, *Des Sauuages, ou, Voyage du Sieur de Champlain, fait en l'an* 1603. & ſont faictes deffences à tous Libraires & Imprimeurs de ce Royaume, de n'imprimer, vendre, & diſtribuer ledit liure, ſi ce n'eſt du conſentement de celuy qu'il aura nommé & eſleu, à peine de cinquante eſcus d'amende, de confiſcation, & de tous deſpens, ainſi qu'il eſt plus amplement contenu audit Priuilege.

Ledit Sieur de Champlain, ſuiuant ſondit Priuilege, a eſleu & permis à Claude de Monſtr'œil, Libraire en l'Vniuerſité de Paris, d'imprimer le ſuſdict liure, & luy a cedé & tranſporté ſondit Priuilege, ſans que nul autre le puiſſe imprimer ou faire imprimer, vendre & diſtribuer, durant le temps de cinq annees, ſinon du conſentement dudit Monſtr'œil, ſur les peines contenuës audit Priuilege.

A TR

ET P

Meſſ

rency

Roy,

deM

Vico

Chaſt

Adm

gne.

N

pourtant

preſéme

rendre fid

24424

A TRES-NOBLE, HAVT ET PVISSANT SEIGNEVR, Messire Charles de Montmorency, Cheualier des Ordres du Roy, Seigneur d'Ampuille, & de Méru, Comte de Segõdigny, Vicomte de Meleun, Baron de Chasteau-neuf, & de Gonnort, Admiral de France & de Bretagne.

MONSEIGNEVR,

Bien que plusieurs ayẽt escript quelque chose du païs de Canadas, ie n'ay voulu pourtant m'arrester à leur dire, & ay expressément visité sur les lieux pour pouuoir rendre fidelle tesmoignage de la verité, la-

quelle vous verrez (s'il vous plaiſt) au petit diſcours que ie vous addreſſe, lequel ie vous ſupplie d'auoir pour aggreable, & ce faiſant, ie prieray Dieu, Monſeigneur, pour voſtre grandeur & proſperité, & demouray toute ma vie,

Voſtre tres-humble & obeiſſant ſeruiteur
S. CHAMPLAIN.

LE SIEVR DE LA FRANCHISE AV DISCOVRS DV Sieur de Champlain.

MVSES si vous chantez vrayement ie vous conseille,
Que vous louez Champlain, pour estre courageux,
Sans crainte des hasards il a veu tant de lieux,
Que ses relations nous contentent l'oreille:
Il a veu le Peron, Mexicque, & la merueille
Du Vulcan infernal qui vomit tant de feux,
Et les saults Mecasans, qui offencent les yeux
De ceux qui osent veoir leur cheute nompareille:
Il nous promet encor de passer plus auant
Reduire les Gentils & trouuer le Leuant,
Par le Nort, ou le Su, pour aller à la Chine.
C'est cheritablemẽt tout pour l'amour de Dieu,
Fy des laschespoltrons qui ne bougent d'vn lieu,
Leur vie sans mentir me paroist trop Mesquine.

De la Franchise.

Extraict du Priuilege.

PAr Priuilege du Roy donné à Paris le 15. de Nouem
bre, 1603. signé Brigard. Il est permis au Sieur d
Champlain de faire imprimer par tel Imprimeur qu
bon luy semblera vn liure par luy composé, intitulé
Des Sauuages, ou, Voyage du Sieur de Champlain, fait en l'a
1603. & sont faictes deffences à tous Libraires & Impri
meurs de ce Royaume, de n'imprimer, vendre, & distri
buer ledit liure, si ce n'est du consentement de celuy
qu'il aura nommé & esleu, à peine de cinquante escus
d'amende, de confiscation, & de tous despens, ainsi qu'il
est plus amplement contenu audit Priuilege.

Ledit Sieur de Champlain, suiuant sondit Priuilege, a
esleu & permis à Claude de Monstr'œil, Libraire en
l'Vniuersité de Paris, d'imprimer ledict liure, & luy
a cedé & transporté sondit Priuilege, sans que nul autre
le puisse imprimer ou faire imprimer, vendre & distri-
buer, durant le temps de cinq années, sinon du consen-
tement dudit Monstr'œil, sur les peines contenuës au-
dit Priuilege.

Priuilege.

né à Paris le 15. de Nouem-
Il eſt permis au Sieur de
er par tel Imprimeur que
ar luy compoſé, intitulé,
ur de Champlain, fait en l'an
à tous Libraires & Impri-
mprimer, vendre, & diſtri-
a conſentement de celuy
eine de cinquante eſcus
le tous deſpens, ainſi qu'il
udit Priuilege.

uiuant ſondit Priuilege, a
Monſtr'œil, Libraire en
er le ſuſdict liure, & luy
ilege, ſans que aut autre
rimer, vendre & diſtri-
nnees, ſinon du conſen-
es peines contenuës au-

A TRES-NOBLE, HAVT ET PVISSANT SEIGNEVR, Meſſire Charles de Montmorency, Cheualier des Ordres du Roy, Seigneur d'Ampuille, & de Meru, Comte de Segõdigny, Vicomte de Meleun, Baron de Chaſteau-neuf, & de Gonnort, Admiral de France & de Bretagne.

MONSEIGNEVR,

Bien que pluſieurs ayẽt eſcrip quelque choſe du païs de Canadas, ie n'ay voulu pourtant m'arreſter à leur dire, ſi ay expreſſément eſté ſur les lieux pour pouuoir rendre fidelle teſmoignage de la verité, la-

Note which appeared a

from

I h

Edition of

h

It

th

la

appeared at the back of the photostat borrowed

This is the second sheet of the
edition of 1603 (but dated)
the rare copy of the 1602 ed.
It has been entirely re-set and
the date at the foot of the title
last line but one after 1607

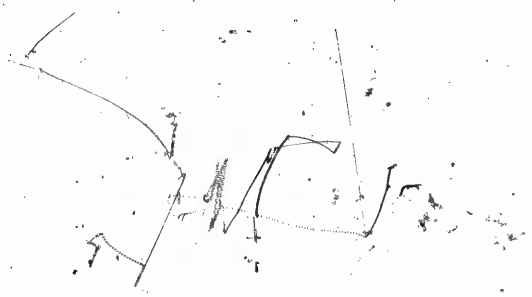

This is the second sheet of the ed^{n} of 1603 (not dated)

The rare copy of the 1604 (corr ed^{n}) is Lk^{12} 4/9 (Second A)

It has been entirely re-set, and is ...

APR 23 1945

This

b) the

"A

This was at the back of the plan
of the page starting

"A Très-noble, Haut et Puissant

TABLE DES CHAPITRES.

BRef discours, où est contenu le voyage depuis Honfleur en Normãdie iusques au port de Tadousac en Canadas. chap. 1. folio 1.

Bonne receptiõ faicte aux François par le grand Sagamo des Sauuages de Canada, leurs festins & danses, la guerre qu'ils ont auec les Irocois, la façon & dequoy sont faicts leurs Canots & Cabanes: Auec la description de la poincte de Saincte Mathieu. cha. 2. f. 3.

La resiouissance que font les Sauuages apres qu'ils ont eu victoire sur leurs ennemis, leurs humeurs, endurent la faim, sont malicieux, leur croyance & faulses opinions, parlent aux diables, leurs habits, & comme ils vont sur les neiges, auec la maniere de leur mariage, & de l'enterrement de leurs morts. cha. 3. f. 6.

Riuiere du Saguenay & son origine. cha. 4. f. 12.

Partement de Tadousac pour aller au Sault, la description des isles du Lieure, du Coudre, d'Orleans, & de plusieurs autres isles, & de

T

nostre arriuee a Q

De la pointe Saincte
tiscan, des Riuie
bres, fruicts, vig
depuis Quebec iu
chapitre 6. fol. 15.

Longueur, largeur,
des riuieres qui e
y sont, quelles ter
la riuiere des Iroc
Sauuages qui leu

Arriuee au sault,
void de remarqua
uages de la fin de

Retour du Sault à T
tion du rapport d
chant la longueur
grande Riuiere d
saults & lacs qu'e

Voyage de Tadousac
de la baye des M
uenture, de la bay
riuieres, lacs, &
sortes de mines.

Retour de l'Isle perçe
ption des ances, p
saults, bayes, & b
coste du Nort.

noſtre arriuee à Quebec. *chap.5.f.13.*

De la pointe Saincte Croix, de la riuiere de Batiſcan, des Riuieres, rochers, iſles, terres, arbres, fruicts, vignes, & beaux pays, qui ſont depuis Quebec iuſques aux trois Riuieres. chapitre 6.fol.15.

Longueur, largeur, & profondeur d'vn Lac, & des riuieres qui entrent dedans, des iſles qui y ſont, quelles terres l'on void dans le pais de la riuiere des Irocois, & de la forteresſe des Sauuages qui leur font la guerre. cha.7.f.18.

Arriuee au ſault, ſa deſcription, & ce qui s'y void de remarquable, auec le rapport des Sauuages de la fin de la grãde riuiere.cha.8.f.20.

Retour du Sault à Tadouſac, auec la confrontation du rapport de pluſieurs Sauuages, touchant la longueur, & commencement de la grande Riuiere de Canadas: Du nombre des ſaults & lacs qu'elle trauerſe. cha.9.f.25.

Voyage de Tadouſac en l'Iſle perçee, deſcription de la baye des Molues, de l'iſle de bonne-aduenture, de la baye de Chaleurs, de pluſieurs riuieres, lacs, & pays où ſe trouue pluſieurs ſortes de mines. chap.10.fol.27.

Retour de l'Iſle perçee à Tadouſac, auec la deſcription des ances, ports, riuieres iſles, rochers, ſaults, bayes, & baſſes, qui ſont le long de la coſte du Nort. chap.11.fol.31.

TABLE.

Les ceremonies que font les Sauuages deuant que d'aller à la guerre: Des Sauuages Almouchicois, & de leur monstrueuse forme. Discours du sieur de Preuert de sainct Malo, sur la desconuerture de la coste d'Arcadie, quelles mines il y a, & de la bonté & fertilité du pays. chap.12.fol.33.

D'vn monstre espouuantable que les Sauuages appellent Gougou, & de nostre bref & heureux retour en France. chap.13.fol.35.

FIN.

DES SAVVAGES, OV VOYAGE DV SIEVR DE Champlain, faict en l'an 1603.

Bref discours, où est contenu le voyage depuis Honfleur en Normandie, iusques au port de Tadoussac en Canadas.

CHAPITRE I.

NOvs partismes de Honfleur le 15. iour de Mars 1603. Ledit iour nous relaschasmes à la Rade du Haure de Grace, pour n'auoir le vent fauorable. Le Dimanche ensuyuant 16. iour dudict mois, nous mismes à la voille pour faire nostre route. Le 17. ensuiuant nous eusmes la veuë d'Orgny & Grenesey, qui sont des isles entre la coste de Normandie & Angleterre. Le 18 dudit mois eusmes la cognoissance de la

coſte de Bretagne. Le 19. nous faiſons eſtat à 7. heures du ſoir eſtre le trauers de Oueſſans. Le 21. à 17. heures du matin nous rencontraſmes 7. vaiſſeaux Flamans, qui à noſtre iugement venoient des Indes. Le iour de Paſques 30. dudit mois fuſmes contrariez d'vne grande tourmente, qui paroiſſoit eſtre pluſtoſt foudre que vent, qui dura l'eſpace de dixſept iours: mais non ſi grande qu'elle auoit fait les deux premiers iours: & durant cedit tẽps nous euſmes plus de d'eſchet que d'auancement. Le 16. iour d'Auril le temps commença à s'adoucir, & la mer plus belle qu'elle n'auoit eſté auec contentement d'vn chacun: de façon que continuans noſtredite route iuſques au 28. iour dudit mois que rencontraſmes vne glace fort haute. Le lendemain nous euſmes congnoiſſance d'vn banc de glace qui duroit plus de 8. lieuës de long, auec vne infinité d'autres moindres, qui furent cauſe que nous ne peuſmes paſſer: & à l'eſtime du Pilote leſdictes glaces eſtoient à quelque 100. ou 120. lieux de la terre de Canadas, & eſtions par les 45. degrez ½. & vinſmes trouuer paſſage par les 44. Le 2. de May nous entraſmes ſur le banc à vnze heures

Grande Tourmente.

Rencontre de pluſieurs grandes glaces.

du iour par les 44. degrez ½. Le 6. dudit mois nous vinſmes ſi proche de terre que nous oyons la mer battre à la coſte: mais nous ne la peuſmes recongnoiſtre pour l'eſpaiſſeur de la brume dont ceſdites coſtes ſont ſujectes, qui fut cauſe que nous nous miſmes à la mer encores quelques lieuës, iuſques au lendemain matin, que nous euſmes cognoiſſance de terre d'vn temps aſſez beau, qui eſtoit le cap de Sainct Marie. *Cap de S. Marie.* Le 12. iour enſuiuant nous fuſmes ſurprins d'vn grãd coup de vent qui dura 2. iours. Le 15. dudit mois nous euſmes cognoiſſance des iſles de ſainct Pierre. *Iſles de S. Pierre.* Le 17. enſuiuant nous rencontraſmes vn banc de glace pres du cap de Raie, qui contenoit ſix lieuës, qui fut occaſion que nous ammenaſmes toute la nuict, pour euiter le danger où nous pouuions courir. Le lendemain nous miſmes à la voille, & euſmes congnoiſſance du Cap de Raie, & iſles de ſainct Paul, & Cap de ſainct Laurẽt qui eſt terre ferme à la bande du Su: & dudit Cap de ſainct Laurens iuſques audit Cap de Raie, il y a dix huict lieuës, qui eſt la largeur de l'entree de la grande baie de Canadas. *Cap de Raye.* *Iſles de S. Paul.* *Cap. de S. Laurens.* Cedit iour ſur les dix heures du matin nous rencontraſ-

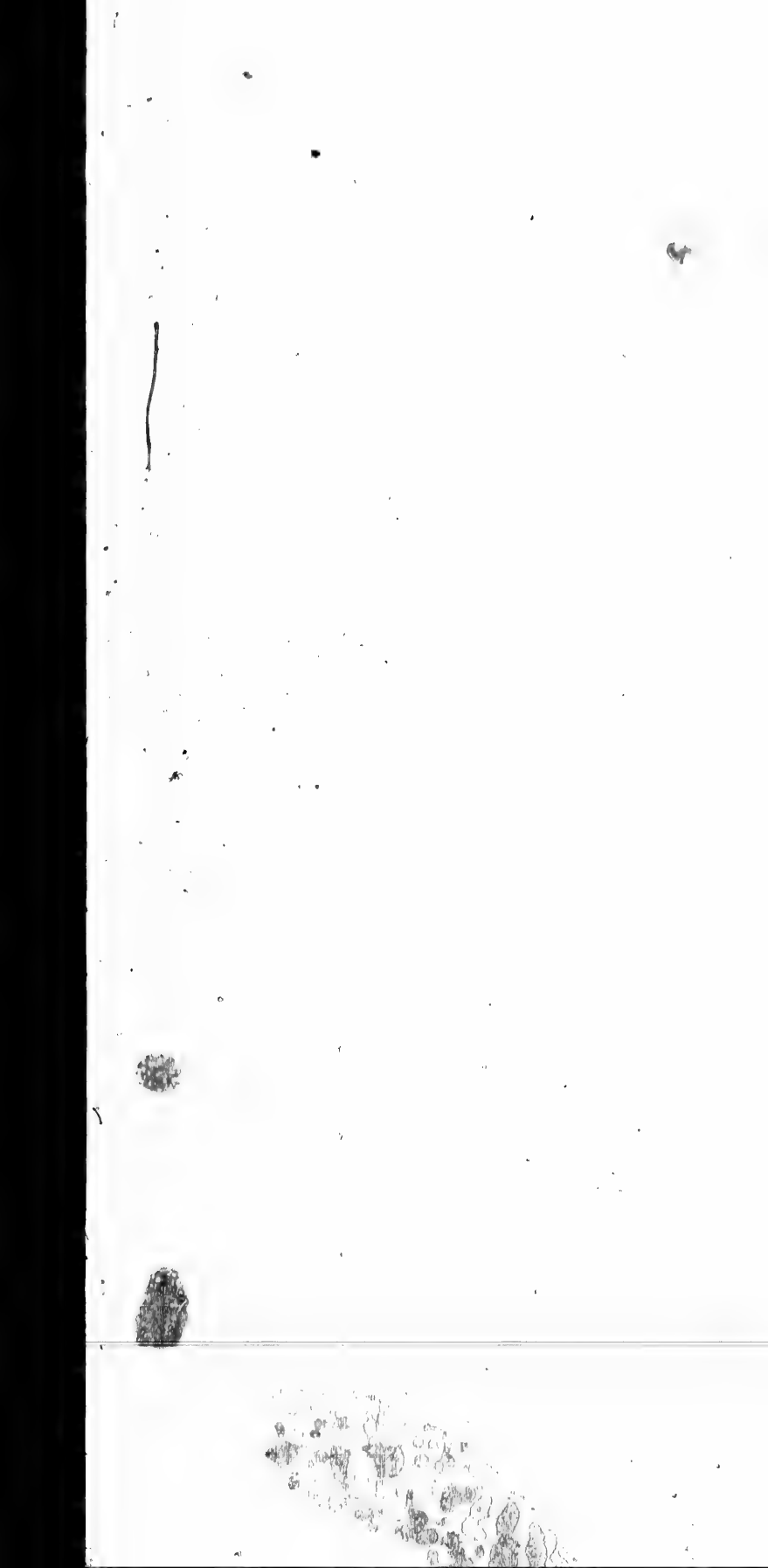

mes vne autre glace qui cõtenoit plus de huict lieuës de long. Le 20. dudict mois nous euſmes congnoiſſance d'vne iſle qui a quelque 25. ou 30. lieux de long, qui s'appelle Anticoſty, qui eſt l'entree de la riuiere de Canadas. Le lendemain euſmes congnoiſſance de Gachepé, terre fort haute, & commençaſmes à entrer dans ladicte riuiere de Canadas, en rengeant la bande du Su iuſques à Mantanne, où il y a dudict Gachepé 65. lieues. Dudict Mantanne, nous vinſmes prendre congnoiſſance du Pic, où il y a vingt lieuës, qui eſt à ladicte bande du Su; dudict Pic nous trauerſames la riuiere iuſques à Tadouſac, où il y a 15. lieuës. Toutes ceſdictes terres ſont fort hautes eſleuees, qui ſont ſterilles, n'apportant aucune commodité. Le 24. dudit mois nous vinſmes mouiller l'ancre deuant Tadouſac, & le 26. nous entraſmes dans ledict port, qui eſt faict comme vne ance à l'entree de la riuiere du Sagenay, où il y a vn courant d'eau & maree fort eſtrãge, pour ſa viſteſſe & profondité, où quelquesfois il vient des vents impetueux à cauſe de la froidure qu'ils amenent auec eux. On tient que ladicte riuiere a quelque 45. ou

Anticoſty.

Gachepé.

Mantãne.

Terres fort hautes & mauuaiſes

Port de Tadouſac & ſa deſcription.

50. lieuës iuſques au premier ſault, & viēt du coſté du Nort noroüeſt: Ledit port de Tadouſac eſt petit, où il ne pourroit que dix ou douze vaiſſeaux: mais il y a de l'eau aſſez à Eſt à l'abry de ladite riuiere de Sagenay le long d'vne petite montagne qui eſt preſque coupee de la mer: le reſte ſe ſont montagnes hautes eſleuees, où il y a peu de terre, ſinon rochers & ſables remplis de bois de pins, cyprez, ſapins, boulles, & quelques manieres d'arbres de peu: il y a vn petit eſtang proche dudict port renfermé de montaignes couuertes de bois. A l'entree dudict port il y a deux pointes, l'vne du coſté de Oueſt contenāt vne lieuë en mer, qui s'appelle la pointe de ſainct Mathieu, & l'autre du coſté de Sueſt contenant vn quart de lieuë, qui s'appelle la pointe de tous les Diables: les vents du Su & Su-ſueſt & Su-ſoroueſt, frapēt dedans ledit port. Mais de la pointe de ſainct Mathieu iuſques à ladite pointe de tous les Diables, il y a pres d'vne lieuë: l'vne & l'autre pointe aſſeche de baſſe mer.

Bonne reception faicte aux François par le grand Sagamo des Sauuages de Canada, leurs festins & danses, la guerre qu'ils ont auec les Irocois, la façon & dequoy sont faicts leurs Canots & Cabanes: Auec la description de la poincte de Sainct Matthieu.

CHAP. II.

LE 27. iour nous fusmes trouuer les sauuuages à la pointe de sainct Mathieu, qui est à vne lieuë de Tadousac, auec les deux Sauuages que mena le sieur du Pont pour faire le rapport de ce qu'ils auoient veu en France, & de la bonne reception que leur auoit fait le Roy. Ayant mis pied à terre nous fusmes à la cabanne de leur grand Sagamo qui s'appelle Anadabijou, où nous le trouuasmes auec quelque 80. ou 100. de ses compagnons qui faisoiēt Tabagie (qui veut dire festin) lequel nous reçeut fort bien selon la coustume du pays, & nous fit assoir aupres de luy, & tous les Sauuages arangez les vns aupres des autres des deux costez de ladite cabanne. L'vn des Sauuages que nous

François bien receus par les Sauuages.

auions amené commença à faire ſa harangue, de la bonne reception que leur auoit fait le Roy, & le bon traictement qu'ils auoient receu en France, & qu'ils s'aſſeuraſſent que ſadite Majeſté leur vouloit du bien, & deſiroit peupler leur terre, & faire paix auec leurs ennemis (qui ſont les Irocois) ou leur enuoyer des forces pour les vaincre: en leur comptant auſſi les beaux Chaſteaux, Palais, maiſons & peuples qu'ils auoient veus, & noſtre façon de viure, il fut entendu auec vn ſilence ſi grand qu'il ne ſe peut dire de plus. Or apres qu'il euſt acheué ſa harangue, ledict grand Sagamo Anadabijou, l'ayant attentiuement ouy, il commença à prendre du Petum, & en donner audict ſieur du Pont Graué de S. Malo, & à moy, & à quelques autres Sagamos qui eſtoient aupres de luy: ayant bien petunné, il commença à faire ſa harangue à tous, parlant pozement, s'arreſtant quelquefois vn peu, & puis reprenoit ſa parolle, en leur diſant, Que veritablement ils deuoient eſtre fort cõtens d'auoir ſadicte Majeſté pour grand amy, ils reſpondirent tous d'vne voix, *ho ho ho*, qui eſt à dire, *ouy ouy*. Luy conti-

Harangue de l'vn des Sauuages que nous auõs remenez.

Harangue du grand Sagamo.

nuant touſiours ſadicte harangue, dict, Qu'il eſtoit fort aiſe que ſadicte Majeſté peuplaſt leur terre, & fiſt la guerre à leurs ennemis, qu'il n'y auoit nation au monde à qu'ils vouluſſent plus de bien qu'aux François: En fin il leur fit entendre à tous le bien & vtilité qui ils pourroient receuoir de ſadicte Majeſté: Apres qu'il euſt acheué ſa harangue, nous ſortiſmes de ſa Cabanne, & eux commencerent à faire leur Tabagie, ou feſtin, qu'ils font auec des chairs d'Orignac, qui eſt cõme bœuf, d'Ours, de Loumarins & Caſtors, qui ſont les viandes les plus ordinaires qu'ils ont, & du gibier en quantité: ils auoient huict ou dix chaudieres, pleines de viandes, au milieu de ladicte cabanne, & eſtoient eſloignees les vnes des autres quelque ſix pas, & chacune a ſon feu. Ils ſont aſſis des deux coſtez (comme i'ay dit cy-deſſus) auec chacun ſon eſcuelle d'eſcorce d'arbre: & lors que la viande eſt cuitte il y en a vn qui fait les partages à chacun dans leſdictes eſcuëlles, où ils mangent fort ſallement: car quand ils ont les mains graſſes, ils les frotent à leurs cheueux, ou bien au poil de leurs chiens, dõt ils ont quantité pour la chaſſe. Premier

Feſtin des Sauuages.

Cõme ils font cuire leurs viãdes.

Mangent fort ſalement.

que

que leur viande fut cuitte, il y en eust vn qui se leua, & print vn chien, & s'en alla sauter autour desdictes chaudieres d'vn bout de la cabanne à l'autre: Estant deuãt le grand Sagamo, il ietta son chien à terre de force, & puis tous d'vne voix ils s'escrierent *ho, ho, ho*: ce qu'ayant faict, s'en alla asseoir à sa place. En mesme instant, vn autre se leua, & feist le semblable, continuant tousiours, iusques à ce que la viande fust cuitte. Or apres auoir acheué leur Tabagie, ils commencerent à dancer, en prenant les testes de leurs ennemis, qui leur pendoient par derriere: En signe de resiouïssance, il y en a vn ou deux qui chãtent en accordant leur voix par la mesure de leurs mains qu'ils frappent sur leurs genoux, puis ils s'arrestent quelques-fois, en s'escriant, *ho, ho, ho*, & recommencent à dancer en soufflant comme vn homme qui est hors d'aleine: Ils faisoient ceste resiouïssance pour la victoire par eux obtenüe sur les Irocois, dont ils en auoient tué quelque cent, ausquels ils couperent les testes, qu'ils auoient auec eux pour leur ceremonie. Ils estoient trois nations quand ils furent à la guerre, les Estechemins, Algoumequins, & Montagnes, au

Sauuages dansent autour des chaudieres.

Victoire obtenuë sur les Irocois.

Trois nations de Sauuages, Estechemins, Algoumequins et Mõtagnes.

nombre de mille, qui allerent faire la guerre auſdicts Irocois qu'ils rencontrerent à l'entree de la riuiere deſdits Irocois, & en aſſommerent vne centeine: la guerre qu'ils font, n'eſt que par ſurpriſes, car autrement ils auroient peur, & craignent trop leſdits Irocois, qui ſont en plus grand nombre que leſdits Montagnes, Eſtechemains, & Algoumequins. Le vingt-huictieſme iour dudit mois, ils ſe vindrẽt cabãner audit port de Tadouſac, où eſtoit noſtre vaiſſeau. A la pointe du iour, leurdit grand Sagamo ſortit de ſa cabãne, allant autour de toutes les autres cabãnes, en criant à haute voix, Qu'ils euſſent à deſloger pour aller à Tadouſac, où eſtoient leurs bons amis: Tout auſſi toſt vn chacun d'eux deffit ſa cabanne, en moins d'vn rien, & ledit grand Capitaine le premier commença à prendre ſon Canot, & le porter à la mer, où il embarqua ſa femme & ſes enfans, & quantité de fourreures, & ſe meirent ainſi pres de deux cents Canots, qui vont eſtrangemẽt: Car encore que noſtre Chaloupe fut bien armee, ſi alloient-ils plus viſte que nous. Il n'y a que deux perſonnes qui trauaillẽt à la nage, l'homme & la femme: Leurs

Deſlogement des Sauuages de la pointe de S. Math. pour venir à Tadouſac voir les François.

Canos ont quelque huict ou neuf pas de long, & large comme d'vn pas, ou pas & demy par le milieu, & vont touſiours en amoindriſſant par les deux bouts: ils ſont fort ſubiects à tourner ſi on ne les ſçait bien gouuerner, car ils ſont faicts d'eſcorce d'arbre appellé Bouille, renforcez par le dedans de petits cercles de bois bien & proprement faicts, & ſont ſi legers, qu'vn homme en porte vn aiſément, & chacun Cano peut porter la peſanteur d'vne pipe: Quand ils veulent trauerſer la terre pour aller à quelque riuiere où ils ont affaire, ils les portent auec eux. Leurs cabannes ſont baſſes, faictes comme des tẽtes couuertes de ladite eſcorce d'arbre, & laiſſent tout le haut deſcouuert comme d'vn pied, d'où le iour leur vient, & font pluſieurs feux droit au milieu de leur cabanne, où ils ſont quelques-fos dix meſnages enſẽble. Ils couchent ſur des peaux les vns parmy les autres, les chiens auec eux. Ils eſtoient au nombre de mille perſonnes, tant hommes que femmes & enfans. Le lieu de la pointe de S. Matthieu, où ils eſtoient premierement cabannez, eſt aſſez plaiſant, ils eſtoient au bas d'vn petit coſtau plein d'arbres de ſapins &

Que c'eſt, & comment ſont faicts les Canos des Sauuages.

Cabannes des Sauuages, de-quoy, & comme ils ſont faictes.

Deſcription de la pointe de S. Matthieu.

cypres: A ladicte pointe il y a vne petite place vnie qui descouure de fort loin, & au dessus dudit costau est vne terre vnie, contenant vne lieuë de long, demye de large, couuerte d'arbres, la terre est fort sablõneuse, où il y a de bõs pasturages; tout le reste ce ne sont que montaignes de rochers fort mauuais : la mer bat autour dudit costau qui asseiche pres d'vne grãde demie lieuë de basse eau.

La resiouissance que font les Sauuages apres qu'ils ont eu victoire sur leurs ennemis, leurs humeurs, endurent la faim, sont malicieux, leur croyance & faulses opinions, parlent aux diables, leurs habits, & comme ils vont sur les neiges, auec la maniere de leur mariage, & de l'enterrement de leurs morts.

Chap. III.

Resiouissance que les Sauuages firent de la victoire qu'ils auoient obtenuë sur leurs ennemis les Iroeos.

LE 9. iour de Iuin les Sauuages commencerent à se resiouir tous ensemble & faire leur Tabagie, comme i'ay dit cy dessus, & danser, pour ladicte victoire qu'ils auoient obtenuë contre leurs ennemis. Or apres auoir fait bonne chere, les Algoumequins vne des trois nations,

sortirent de leurs cabānes, & se retirerent à part dans vne place publique, feirent arranger toute leurs femmes & filles les vnes pres des autres, & eux se mirent derriere chantant tous d'vne voix comme i'ay dit cy deuant : Aussi toſt toutes les femmes & filles commencerent à quitter leurs robbes de peaux, & se meirent toutes nuës monstrans leur nature, neantmoins paree de Matachia, qui sont patenostres & cordons entre-lassez faicts de poil de Porc-espic, qu'ils teignent de diuerses coulleurs. Apres auoir acheué leurs chants, ils dirent tous d'vne voix, *ho ho ho*, à mesme instant, toutes les femmes & filles se couuroient de leurs robbes, car elles sont à leurs pieds, & s'arrestent quelque peu : & puis aussi toſt recommençans à chanter ils laissent aller leurs robbes comme auparauant : Ils ne bougent d'vn lieu en dansant, & font quelques gestes & mouuemens du corps leuans vn pied, & puis l'autre, en frappāt contre terre. Or en faisant ceste danse, le Sagamo des Algoumequins qui s'appelle Besouat, estoit assis deuant lesdictes femmes & filles, au millieu de deux bastons, où estoient les testes de leurs enne-

Sagamo des Algoumequins.

mis pendues: quelque fois il se leuoit & s'en alloit haranguant & disant aux Montaignes & Estechemains, voyez comme nous nous resiouissons de la victoire que nous auons obtenüe sur nos ennemis, il faut que vous en faciez autant, afin que nous soyons contens, puis tous ensemble disoient *ho ho ho*. Retourné qu'il fut en sa place, le Grand Sagamo auec tous ses compagnons despouillerent leurs robbes estans tous nuds hors mis leur nature qui est couuerte d'vne petite peau, & prindrent chacun ce que bon leur sembla, comme Matachias, haches, espees, chauderons, graisses, chair d'Origuac, Loup-marin, bref chacun auoit vn present qu'ils allerent donner aux Algoumequins. Apres toutes ces ceremonies la danse cessa, & lesdits Algoumequins hõmes & femmes emporterẽt leurs presens dãs leurs cabannes. Ils firẽt encor mettre deux hommes de chacune natiõ des plus dispos qu'ils seirent courir, & celuy qui fut le plus viste à la course eut vn present. Tous ces peuples sont tous d'vne humeur assez ioyeuse, ils rient le plus souuent, toutesfois ils sont quelque peu Saturniens, ils parlent fort posément, com-

Presens des Montagnes & Estechemins.

Humeurs des Sauuages.

me se voullans bien faire entendre, & s'arrestent aussi tost en songeant vne grande espace de temps, puis reprennent leur parolle: ils vsent bien souuent de ceste façon de faire parmy leurs harangues au cõseil, où il n'y a que les plus principaux, qui sont les antiens: Les femmes & enfans n'y assistent point. Tous ces peuples patissent tant quelques-fois, qu'ils sont presque contraints de se manger les vns les autres pour les grandes froidures & neiges: car les animaux & gibier dequoy ils viuent se retirent aux pays plus chauts. Ie tiens que qui leur monstreroit à viure & enseigner le labourage des terres, & autres choses, ils l'apprendroient fort bien; car ie vous asseure qu'il s'en trouue assez qui ont bon iugement, & respondent assez bien à propos sur ce que l'on leur pourroit demander: ils ont vne meschanceté en eux, qui est, vser de vengeance & estre grands menteurs, gens en qui il ne faut pas trop bon s'asseurer, sinon qu'auec raison & la force à la main; promettent assez & tiennent peu: Ce sont la pluspart gens qui n'ont point de loy, selon que i'ay peu voir, & m'informer audit grand Sagamo, lequel me dit, Qu'ils

Les Sauuages endurent la faim.

Malice des Sauuages.

13

Croyance des Sauuages & leur foy.

croyoient veritablement, qu'il y a vn Dieu qui a creé toutes choſes. Et lors ie luy dis, Puis qu'ils croyoient à vn ſeul Dieu, Commẽt eſt-ce qu'il les auoit mis au monde, & d'où ils eſtoient venus? il me reſpondit, Apres que Dieu eut fait toutes choſes, il print quantité de fleches, & les mit en terre, d'où il ſortit hommes & femmes, qui ont multiplié au monde iuſques à preſent, & ſont venus de ceſte façon. Ie luy reſpondis que ce qu'il diſoit eſtoit faux: mais que veritablement il y auoit vn ſeul Dieu, qui auoit creé toutes choſes, en la terre, & aux cieux: Voyãt toutes ces choſes ſi parfaites, ſans qu'il y euſt perſonne qui gouuernaſt en ce bas monde, il print du limon de la terre, & en crea Adam noſtre premier pere: comme Adam ſommeilloit, Dieu print vne cotte dudict Adam, & en forma Eue, qu'il luy donna pour compagnie, & que c'eſtoit la verité qu'eux & nous eſtiõs venus de ceſte façon, & non de fleches comme ils croyent. Il ne me dit rien, ſinon, Qu'il aduoüoit pluſtoſt ce que ie luy diſois, que ce qu'il me diſoit. Ie luy demandis auſſi, s'ils ne croyoit point qu'il y eut autre qu'vn ſeul Dieu: il me dit que leur

croyance

croyance estoit, Qu'il y auoit vn Dieu, vn Fils, vne Mere, & le Soleil; qui estoient quatre; Neantmoins que Dieu estoit par dessus tous; mais que le Fils estoit moyen & le Soleil, à cause du bien qu'ils receuoient: Mais la mere ne valloit rien, & les mangeoit, & que le Pere n'estoit pas trop bõ. Ie luy remonstray son erreur selõ nostre foy, enquoy ils adiousta quelque peu de creance. Ie luy demandis s'ils n'auoient point veu ou ouyr dire à leurs ancestres que Dieu fust venu au monde, il me dit, Qu'il ne l'auoit point veu: mais qu'anciennement il y eust cinq hommes qui s'en allerent vers le Soleil couchant, qui rencontrerent Dieu, qui leur demanda, Où allez vous? ils dirent, Nous allons chercher nostre vie: Dieu leur respondit, Vous la trouuerrez icy. Ils passerent plus outre, sans faire estat de ce que Dieu leur auoit dit, lequel print vne pierre, & en toucha deux, qui furent transmuez en pierre: Et dit derechef aux trois autres, Où allez vous? & ils respondirent comme à la premiere fois, & Dieu leur dit derechef, Ne passez plus outre vous la trouuerrez icy: Et voyant qu'il ne leur venoit rien, ils passerent outre; & Dieu print

Croyance vn Dieu, vn fils, vne mere, & le Soleil.

De cinq hommes que les Sauuages croyent auoir veu Dieu.

deux bastons, & il en toucha les deux premiers, qui furent transmuez en bastons, & le cinquiesme s'arresta, ne voulant passer plus outre: Et Dieu luy demanda de rechef, Où vas-tu? Ie vois chercher ma vie, Demeure, & tu la trouueras: Il demeura sans passer plus outre, & Dieu luy donna de la viande, & en mangea; Apres auoir fait bonne chere, il retourna auec les autres Sauuages, & leur racompta tout ce que dessus. Il me dit aussi, Qu'vne autre fois il y eut vn homme qui auoit quantité de Tabac, (qui est vne herbe dequoy ils prennent la fumee) & que Dieu vint à cet homme, & luy demanda où estoit son pennetic, l'homme prist son pennetic, & le donna à Dieu, qui petuna beaucoup, apres auoir bien petuné, Dieu rompit ledit pennetic en plusieurs pieces, & l'homme luy demanda, Pourquoy as-tu rompu mon pennetic, & ne vois bien que tu n'en as pas d'autre? Et Dieu en prit vn qu'il auoit, & le luy donna, luy disant, en voilà vn que ie te donne, porte le auec grand Soin de, qu'il le garde, & n'oublie point bien, il ne mangera point de chair qu'il ne l'ait veu, ny veut ses compagnons, faict battre point le pennetic,

D'vn autre homme que les Sauuages croyent auoir parlé à Dieu.

qu'il donna à son grand Sagamo, lequel voulut qu'il l'eut, les Sauuages ne manqueroit de rien du monde : Mais que depuis ledit Sagamo auoit perdu ce pouuoir, qui est l'occasion de la grande famine qu'ils ont quelques fois parmy eux. Ie luy demandis s'il croioit tout cela, il me dit qrouy, & que c'estoit verité. Or ie croy que voilà pourquoy ils disent que Dieu n'est pas trop bon. Mais ie luy repliquay & luy dis, Que Dieu estoit tres-bon, & que sans doubte c'estoit le diable qui s'estoit monstré à ces hommes là, & que s'ils croioient comme nous en Dieu, ils auroient cognoissance de ce qu'ils auroient besoin. Que le Soleil qu'ils voyoient, la Lune & les Estoilles estoient faits par ce grand Dieu, qui a faict le ciel & la terre, & n'ont nulle puissance que celle que Dieu leur donne. Que nous croyons en ce grand Dieu, qui par sa bonté auoit enuoyé son cher fils, lequel conceu du S. Esprit, print chair humaine dans le ventre virginal de la vierge Marie, ayant demeuré trente trois ans en terre, faisant vne infinité de miracles, ressuscitant les morts, guerissant les malades, chassant les diables, illuminant les aueugles, enseignant vne

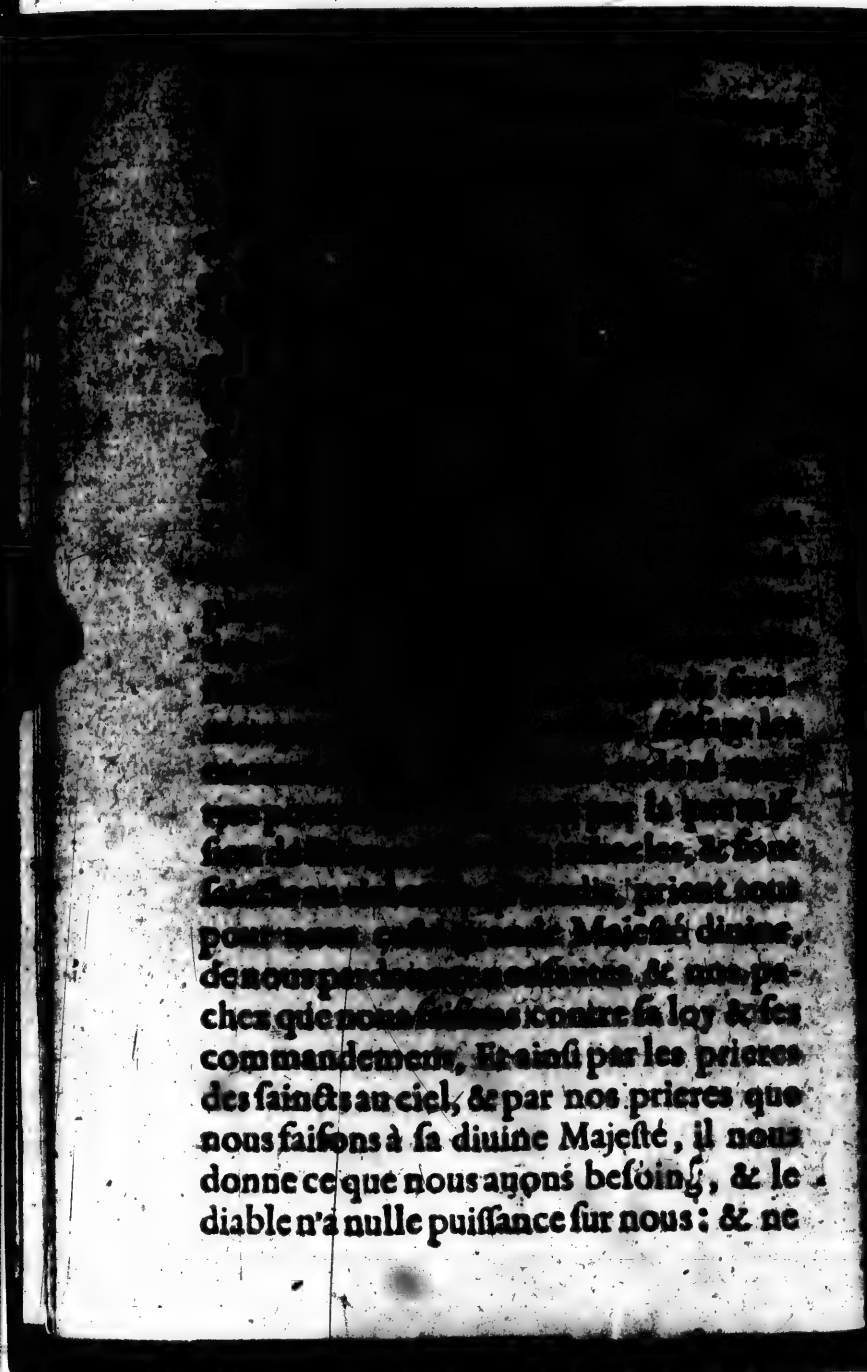

pour nous [illegible] Majesté divine,
de nous pardonner nos offenses & nos pe-
chez que nous faisons contre sa loy & ses
commandemens, Et ainsi par les prieres
des saincts au ciel, & par nos prieres que
nous faisons à sa diuine Majesté, il nous
donne ce que nous auons besoing, & le
diable n'a nulle puissance sur nous: & ne

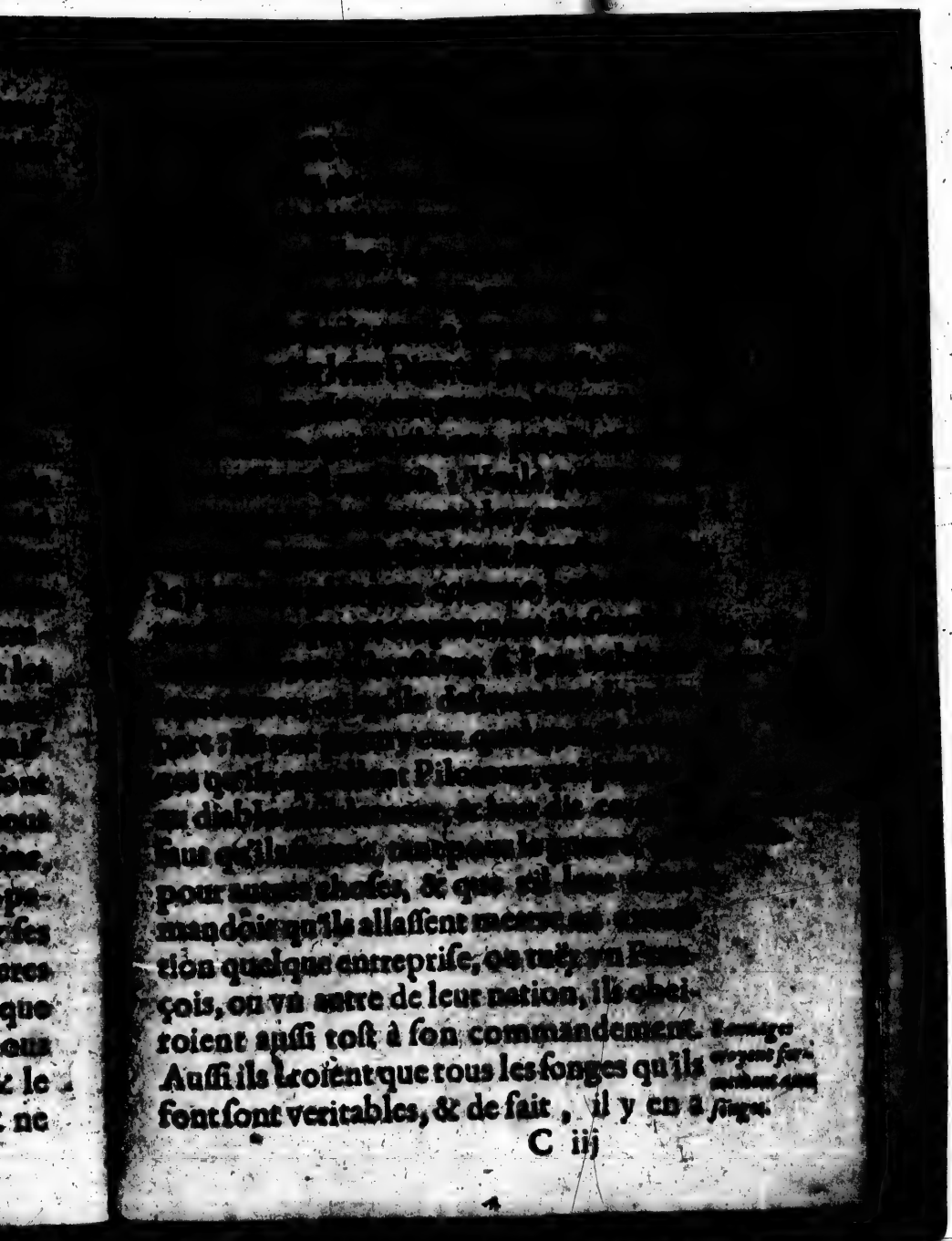

Sauuages croyent fermement aux songes.

16

beaucoup qui disent auoir veu & songé choses qui aduiennent ou aduiendront: Mais pour en parler auec verité, se sont visions du Diable, qui les trompe & seduit; Voilà toute la creance que i'ay peu apprendre d'eux qui est bestiale. Tous ces peuples sont gens bien proportionnez de leurs corps, sans aucune difformité, ils sont dispos, & les femmes bien formees, remplies & potelees de couleur basanee; pour la quantité de certaine peinture dõt ils se frottent, qui les fait deuenir olyuastres. Ils sont habillez de peaux, vne partie defaicte en poil, couuerte de l'autre partie defaicte en cuir. Mais Hyuer ils remedient à tout, car ils sont habillez de bõnes fourrures de Loups d'Origuac, Loutre, Castor, Renard ordinaire, Cerf, & Biches, tout en quantité. L'hyuer quand les neiges sont grandes, ils font vne maniere de raquettes [illegible] ou trois pieds de long, & vn pied de large, qu'ils attachent à leurs pieds, & marchent dans les neiges sans enfoncer, car autrement elle ne pourroient [illegible]. Il y a en beaucoup de lieux [illegible] de mariage, qui est, que quand vne fille est en l'aage de 14. ou 15. ans, elle a autant plusieurs ser-

Humeurs des Sauuages.

Habits des Sauuages.

Inuention qu'ils ont pour aller sur les neiges

Mariage des Sauuages.

riteurs & amys, & aura compagnie auec tous ceux que bon luy semblera, puis au bout de quelque cinq ou six ans, elle prẽdra celuy qui luy plaira pour son mary, & viuront ainsi ensemble iusques à la fin de leur vie, si ce n'est qu'apres auoir esté quelque tẽps ensemble ils n'ont enfans, l'hõme se pourra desmarier & prendre autre femme, disant, que la sienne ne vaut rien, par ainsi les filles sont plus libres que les femmes : Or despuis qu'elles sont mariees, elles sont chastes, & leurs maris sont la plus part ialoux, lesquels donnent des presens au pere ou parens de la fille qu'ils auront espousee. Voilà la ceremonie de ce qu'ils vsent en leurs mariages. Reste cequi est de leurs enterremens. Quand vn homme ou femme [illegible] font vne fosse, où ils mettent [illegible] qu'ils auront, comme chaudieres, [illegible] ries, haches, arcs & fleches, robes, [illegible] tres choses, & puis ils mettent [illegible] dedans la fosse, & le couurent de terre, ils mettent quantité de grosses pieces de bois dessus, & vn bois debout qu'ils peignent de rouge par le haut. [illegible] l'immortalité des ames, & croyent qu'ils

Fleuue de Tadoussac pour aller au Saguenay.

Terre d'eau.

Terres montagneuses de rochers mal plaisantes.

lieuë

D

y a dix tournees de leurs Canos. Au bord
desdites riuieres, il y a quantité de caban-
nes, où il vient d'autres nations du costé
du Nort, troquer auec lesdits Montagnez
dits peaux de castor & martre, auec autres
marchandises que donnent les vaisseaux
Francois enuoiez aux Molues. Lesdits
Sauuages du Nort disent qu'ils voyent
[illegible] que si cela
[illegible]

dudit Tadoussac, & à cinq lieues de la terre du Su. De l'isle au Lieure nous rengeasmes la coste du Nort', enuiron demie lieuë, iusques à vne pointe qui aduance à la mer, où il faut prendre plus au large. Ladite pointe est à vne lieuë d'vne Isle qui s'appelle l'Isle au Coudre, qui peut [illegible] enuiron deux lieuës de large, & de [illegible] Nort. Il y a vne [illegible] quelque pẽe [illegible] par les deux [illegible] y a des prairies [illegible] grandes [illegible] Isle [illegible] bois [illegible] isles.

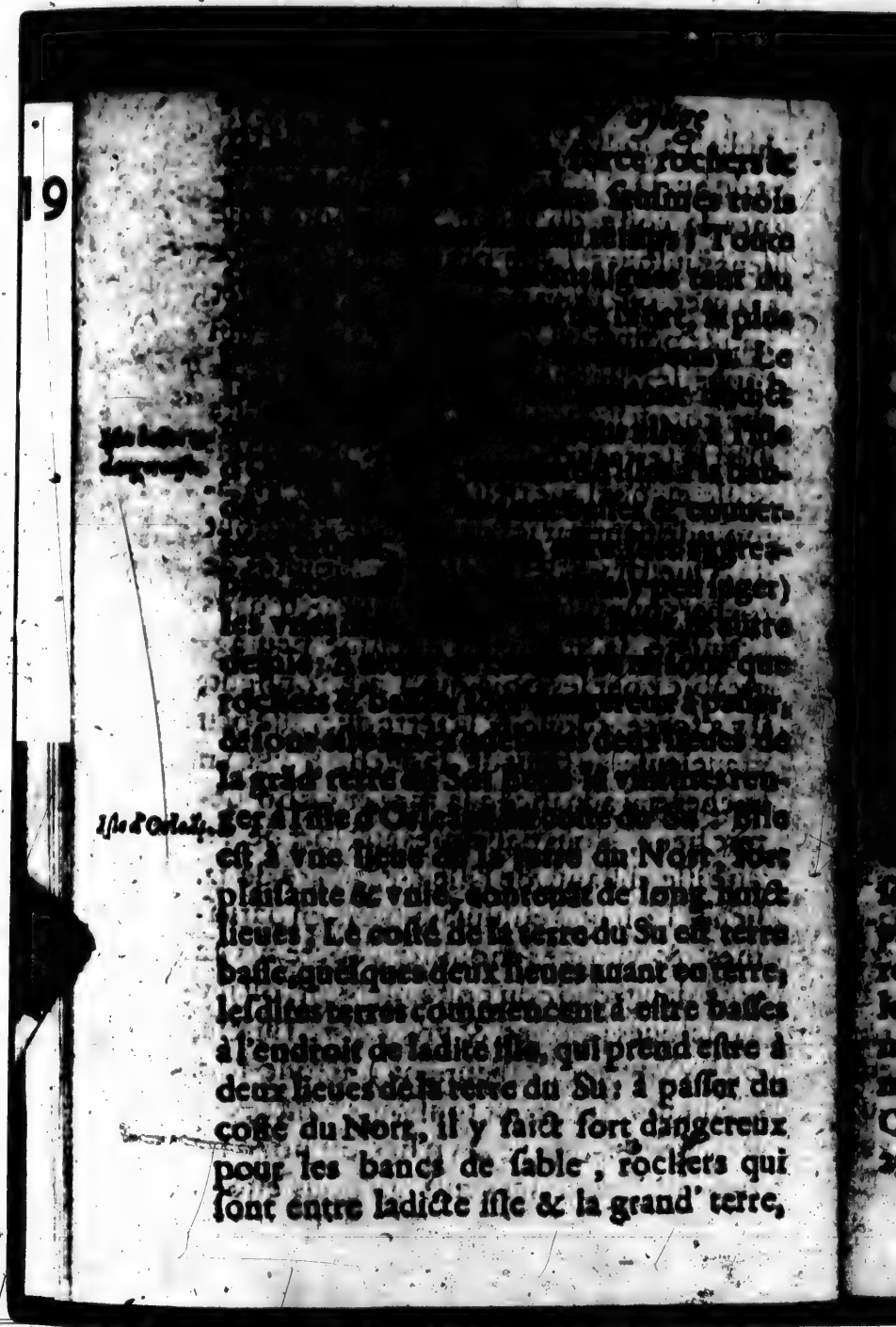

Isle de Celeb.

ſorte rochers &
ſeulmés trois
l'Oüeſt
grand tant du
plus
Le
&
Iſle
bas-
couuert.
grés-
ſager)
les
entre
que
roches & bancs
de ſable
La grãd' terre
Ces Iſles d'Oüeſt
Iſle
eſt à vne lieuë de la terre du Nort fort
plaiſante & vnie, contient de long huict
lieuës; Le coſté de la terre du Su eſt terre
baſſe, quelques deux lieuës auant en terre,
leſdites terres commencent à eſtre baſſes
à l'endroit de ladicte iſle, qui prend eſtre à
deux lieuës de la terre du Su: à paſſer du
coſté du Nort, il y faict fort dangereux
pour les bancs de ſable, rochers qui
ſont entre ladicte iſle & la grand' terre,

[illegible] presque toute de haute [illegible]
[illegible] ladicte isle ie vis vn [illegible]
[illegible] desbordoit de dessus vne grande [illegible]
[illegible] de ladicte riuiere de Canada, &
[illegible] ladite montaigne est terre vnie &
laisante à voir, bien que dedans lesdites
terres l'on voit de hautes montaignes qui
peuuent estre à quelques 20. ou 25. lieuës
dans les terres, qui sont proches du pre-
mier sault du Saguenay. Nous vismes
[illegible] l'entree à Quebec qui est vn de
[illegible] ladicte riuiere de Canada, [illegible]
[illegible] 100. pas de large [illegible]
[illegible] costé du Nort vn
[illegible] qui va en abbat
[illegible] tout le reste est pays
[illegible] bonnes terres plei
[illegible] chesnes, cyprez, boe
[illegible] tremblies, & autres arbres
[illegible] sauuages, & vignes: qui fait que
[illegible] fielles estoient cultiuees
[illegible] roient bonnes comme les nostres,
[illegible] le long de la coste dudit Quebec
[illegible] mans dans des rochers d'ardoise, qui sont
meilleurs que ceux d'Allençon. Dudit
Quebec iusques à l'isle au Coudre, il y a
29. lieuës.

20

De la prime Saincte Croix, de la riuiere de Ka-
bigan, des Hommes, mœurs, habits, terres,
arbres fruicts, animaux, & beaux pays, qui
sont depuis dessous iusques aux vingt huictes.

CHAP. VI.

Il [illegible] nous partis-
[illegible] la Prime com-
[illegible] fois d'vne
[illegible] deux
[illegible] en plus
[illegible] passes
[illegible] Le costé de
[illegible] bancque

peu de sapins & cyprez: il s'y trouue
antité, des vignes, poires, noyſettes,
, groizelles, rouges & vertes, & de
ines petites racines de la groſſeur
petite nois, reſſemblant au gouſt
ie treſſes, qui ſont tres-bonnes ro-
& bouillies: Toute ceſte terre eſt noi-
, ſans aucuns rochers, ſinon qu'il y a
nde quantité d'ardoiſe: elle eſt fort
dre, & ſi elle eſtoit bien cultiuee elle
roit de bon rapport: Du coſté du Nort
y a vne riuiere qui ſ'appelle Batiſcan,
va fort auãt en terre, par où quelque-
is les Algoumequins viennent
te du meſme coſté à trois
te Croix ſur le chemin de
eſt celle où fut
encement de la
& ne paſſa point plus
ſe où plaiſante, &
Tout ce coſté
ceable.
redy 24. lo
dict ſaut
une m
pouuoit

[illegible] la bande du Sud, pres d'vn petit [illegible] mais elle, dessus, ce sont secrets y mets. Il y a vne autre petite isle à 3. lieües de ladicte Croix, percée de la terre du Su. Nous partismes le lundy ensuyvant dudict coſté du Sud, & passames pres d'vne petite isle, qui est proche de la bande du Nort, où ie fus, à quelques six petites riuieres, dont il y en a deux qui peuuent porter bateaux assez grands, & vne autre qui a quelque 300. pas de large. A son entree il y a quelques isles, elle va fort auant dans terre, est la plus creuse de toutes les autres, lesquelles

Autre petite isle.

De deux riuieres auec d'autres petites.

sont

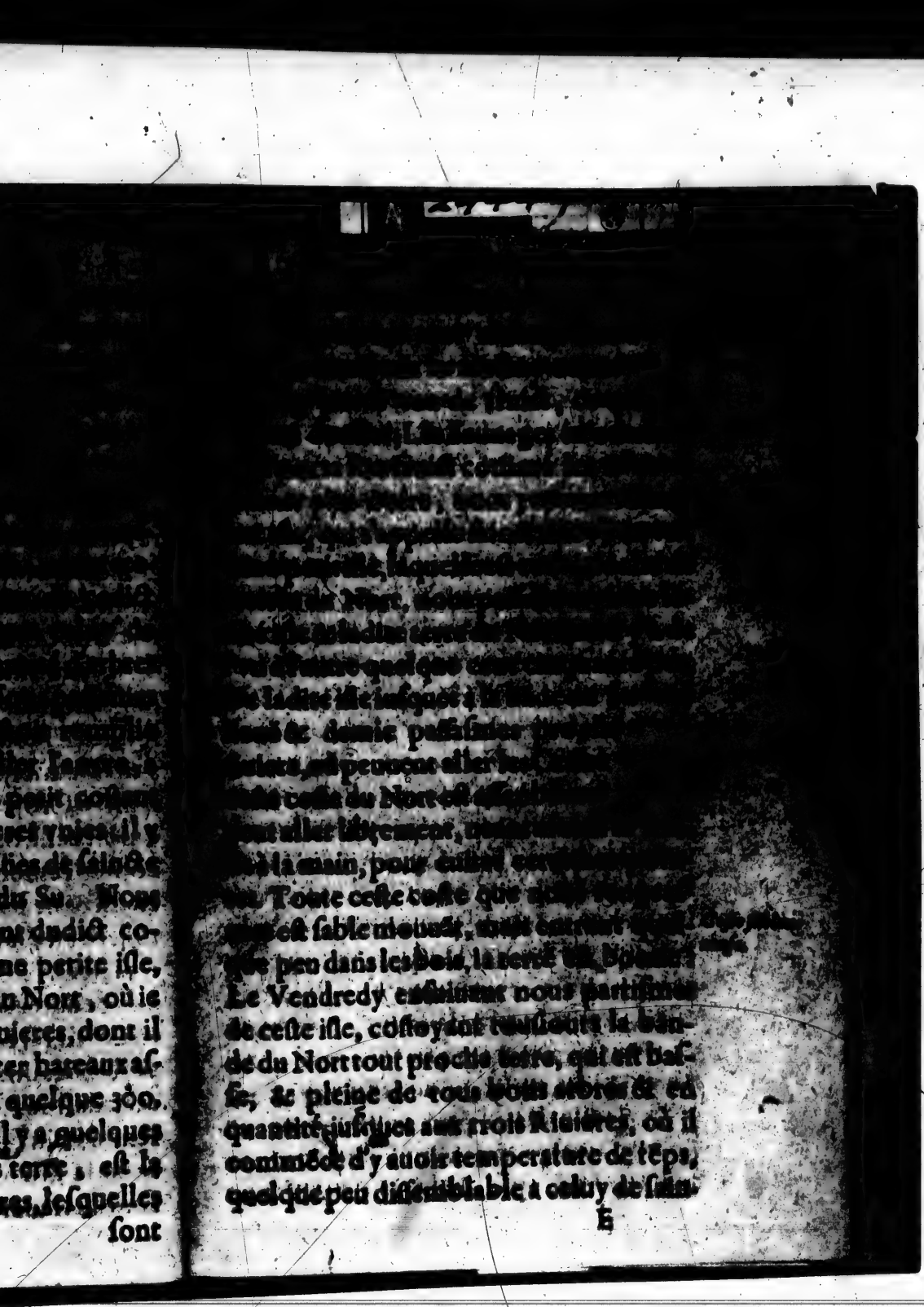

ſont

de ceſte iſle, coſtoyant touſiours la bande du Nort tout proche terre, qui eſt baſſe, & pleine de tous bons arbres & en quantité iuſques aux trois Riuieres, où il commẽce d'y auoir temperature de tẽps, quelque peu diſſemblable à celuy de ſain-

Des trois Rivieres.

cte Croix, d'autant que les arbres y sont plus aduancez qu'en aucun lieu que i'eusse encores veu. Des trois rivieres iusques à saincte Croix il y a quinze lieuës. En ceste riviere il y a six isles, trois desquelles sont fort petites, & les autres de quelque cinq à six cens pas de long, fort plaisantes & fertiles, pour le peu qu'elles contiennent. Il y a vne anse au milieu de ladite riviere, regardant le passage de celle de Canadas, le commancement d'vne coste qui s'estend de quatre à cinq lieuës, puis s'eslongne de la riviere d'vne coste & demie, & vn peu plus. Elle est eslevée du costé du sud, & va quelque peu en baissant du costé du Nort. Ce seroit à mon iugement vn lieu propre pour habiter, & pourroit-on le fortifier prõptement, car la situatiõ en est forte de soy, & proche d'vn grand lac qui n'en est qu'à quelques quatre lieuës, lequel presque ioinct la riviere du Saguenay, selon le rapport des Sauuages qui vont près de cent lieuës au Nort, & passent nombre de saults, puis vont par terre quelque cinq ou six lieuës, & entrent dedans vn lac, d'où ledit Saguenay prend la meilleure part de sa source, & lesdits Sauuages viennent dudit lac à Tadoussac. Aussi que l'habitation des trois

D'vne isle qui est propre à habiter.

Riuieres seroit vn bien pour la liberté
quelques natiõs qui n'osent venir par là,
à cause desdits Irocois, leurs ennemis, qui
tiennent toute ladite riuiere de Canadas
bordee : mais estant habité, on pourroit
rendre lesdits Irocois & autres Sauuages
amis, où à tout le moins sous la faueur de
ladite habituation, lesdits Sauuages vien-
droient librement sans crainte & dili-
d'autant que ledit lieu des trois riuie
vn passage. Toute la terre que
pres du Nort sablonneuse. Nous
enuiron vne lieue dans
nous pensames passer plus
grand compart d'
feusmes pour
feusmes pas
comme
confirmer
querons
Toute la
ladite
vne lieue, qui
Cyprez

Longueur, largeur, & profondeur d'vn Lac, & des riuieres qui y entrent dedans, des poissons y sont, grandes vignes, bon vin de leur pays, de la riuiere des Iroquois, & de la façon de viure des Sauuages qui leur font la guerre.

CHAP. VII.

LE Samedy ensuyuant nous partismes des trois Riuieres & vinsmes mouiller l'ancre à vn lac où il y a quatre lieuës, tout ce pays depuis les trois riuieres iusques à l'entree dudict lac, est vers à sçauoir d'vne, & du costé du Su quelque peu plus haute. Ladicte terre est tres-bonne & la plus plaisante que nous eussions encores veüe, les bois y sont assez clairs, qui fait que l'on y pourroit trauerser aisement. Le lendemain 29. de Iuin nous entrasmes dans le lac, qui a quelque 15. lieues de lõg. & quelque 7. ou 8. lieües de large: à son entree du costé du Su enuiron vne lieue il y a vne riuiere qui est assez grande, & va dans les terres quelques 60. ou 80. lieües, & continuãt du mesme costé il y a vne autre petite riuiere qui entre enuiron deux lieües en terre, & sort de dedans vn autre petit

Tarratsa.

D'vn Lac.

plies de quantité de Noyers, qui ne sont gueres differēs des nostres, & croit que les noix en sont bōnes à leur saiſō, i'en vis en quantité sous les arbres, qui estoient de deux façons, les vnes petites, & les autres longues, comme d'vn pousse, mais elles estoient pourries: Il y a aussi quantité de

vigues sur le bord desdites isles; mais quand les trouuasmes grandes, la plus part d'icelles estoient couuertes d'eau: & ce pays est encores meilleur qu'aucun autre que i'aye veu. Le dernier de Iuin nous en partismes, & vinsmes passer à l'entree de la riuiere des Iroquois, où ils nous cabanez & fortifiez des sauuages qui leur alloient faire la guerre. Leur forteresse est faicte de quantité de pieux fort pressez les vns contre les autres, laquelle vient joindre d'vn costé sur le bord de la grand riuiere, & l'autre sur le bord de la riuiere des Iroquois, & leurs cabanes rangez les vns contre les autres sur le bord pour pouuoir promptement fuir, & d'auantage ils sont surpallez des Iroquois: car leur forteresse est couuerte de escorces de chesnes, & ne leur sert que pour auoir le temps de s'embarquer. Nous estions dans la riuiere des Iroquois quelques cinquante six lieues, & ne pensions passer plus outre auec nostre barque, à cause du grand cours d'eau qui descend, & aussi qu'on ne peut aller par terre à cause de la quantité d'arbres qui sont sur le bord. Voyans ne

Bimilitrin.

Sauuages Cabanez, fortifiez à l'entree de la riuiere des Iroquois.

Riuiere des Iroquois.

...ois plus adoucy, mais allant à quelques
... lieues il estoit encores plus fort, &
... peusmes auancer plus auant: Ne pou-
...ant faire autre chose nous nous en re-
...tournasmes en nostre barque: Toute ce-
...te riuiere est large de quelque trois à
...quatre cens pas, fort saine, nous y vin-
...smes cinq isles, distantes les vnes des au- Isles.
...tres d'vn quart ou de demy e lieue, ou d'v-
...ne lieue au plus: vne desquelles contient
...vne lieue, qui est la plus proche, & les
...autres sont fort petites: Toutes ces terres
...sont couuertes d'arbres, & terres basses, Terres.
...comme celles que i'auois veu auparauãt,
...mais il y a plus de sapins & cypres, qu'aux
...autres lieux. La terre ne laisse d'y estre
...bõne, bien qu'elle soit quelque peu sablõ-
...neuse. Cest[illegible]iere va cõme au Sud-est.
...Les Sauuages disent, qu'à quelque quinze Lac.
...lieues d'où nous auiõs esté, il y a vn sault, Sault.
...qui vient de fort haut, où ils portent leurs
...canos pour le passer enuiron vn quart de
...lieue, & entrẽt dedãs vn lac, où à l'entrée il
...y a trois isles, & estãt dedans ils en rẽcon-
...trent encores quelques vnes, il peut cõ-
...tenir quelque quarãte ou cinquante [illegible]
...de long, & de large quelques vn[illegible]
...lieues, dans lequel [illegible]

de riuieres, iusques au nombre de dix, lesquelles portent canos assez auant : Puis venãt à la fin dudit lac, il y a vn autre sault, & rentrent dedans vn autre lac, qui est de la grandeur dudit premier, au bout duquel sont cabannez les Irocois. Ils disent aussi qu'il y a vne riuiere qui va rendre à la coste de la Floride, d'où il y peut auoir dudit dernier lac, quelque cent ou cent quarante lieues : tout le païs des Irocois est quelque peu montagneux, neantmoins païs tresbon, temperé, sans beaucoup d'hyuer, que fort peu.

Quel est le païs des Irocois.

Arriuee au sault, sa description, & ce qui s'y void de remarquable, auec le rapport des Sauuages de la fin de la grande riuiere.

CHAP. VII.

PArtant de la riuiere des Irocois, Nous fusmes mouiller l'ancre à trois lieues de là, a la bande du Nort, tout ce pays, est vne terre basse, remplie de toutes les sortes d'arbres que i'ay dit cy dessus. Le premier iour de Iuillet nous costoyasmes la bande du Nort où le bois y est fort clair, plus qu'en aucun lieu que nous eussions encores

Terres basses.

A 29444 A

lacées ven auparauant, & toute bonne terre pour cultiuer : Ie me mis dans vn canot à la bande du Su, où ie veis quantité d'isles, lesquelles sont fort fertilles en fruicts, comme vignes, noix, noizettes, & vne maniere de fruict qui semble à des chastaignes, serises, chesnes, trembles, pible, houblon, fresne, erable, hestre, cyprez, fort peu de pins & sapins, il y a aussi d'autres arbres que ie ne cognois point, lesquels sont fort aggreables, il s'y trouue quantité de fraises, frãboises, groizelles, rouges, vertes & bleues, auec force petits fruicts qui y croissent parmy grãde quãtité d'herbages. Il y a aussi plusieurs bestes sauuages, comme origuas, cerfs, biches, dains, ours, porc-epics, lapins, reguards, castors, loutres, rats, musquets, & quelques autres sortes d'animaux que ie ne cognois point, lesquels sont bons à manger, & dequoy viuent les Sauuages. Nous passasmes contre vne isle qui est fort aggreable, & contient quelque quatre lieues de long, & enuiron demie de large. Ie veis à la bande du Su deux hautes montaignes, qui paroissoient comme à quelque vingts lieues dans les terres : les Sauuages me dirent, que c'estoit le pre-

Isles en quantité fertiles.

Des bestes sauuages.

Isle aggreable.

Montaignes qui paroissẽt dans les terres.

mier sault de ladite riuiere des Irocois. Le Mecredy ensuiuant nous partismes de ce lieu, & feismes quelques cinq ou six lieues. Nous veismes quantité d'isles, la terre y est fort basse, & sont couuertes de bois, ainsi que celles de la riuiere des Irocois: le iour ensuiuãt nous feismes quelques lieues, & passasmes aussi par quantité d'autres isles qui sont tres-bonnes & plaisantes, pour la quantité des prairies qu'il y a, tant du costé de terre ferme, que des autres isles: & tous les bois y sont fort petits, au regard de ceux que nous auions passé. En fin nous arriuasmes cedit iour à l'entree du sault, auec vent en poupe, & rencontrasmes vne isle qui est presque au milieu de ladite entree, laquelle contiẽt vn quart de lieue de long, & passasmes à la bande du Su de ladite isle, où il n'y auoit que de 3. à quatre ou cinq pieds d'eau, & aucunes-fois vne brasse ou deux, & puis tout à vn coup n'en trouuiõs que trois ou quatre pieds: Il y a force rochers, & petites isles, où il n'y a point de bois, & sont à fleur d'eau. Du commẽcement de la susdite isle, qui est au milieu de ladite entree, l'eau commence à venir de grande force: bien que nous eussions le vent fort bon, si

Isles en quantité.

Bois fort petit.

Entree du sault.

Isles.

Grand courant d'eau.

AD 24.44

ne peusmes nous en toute nostre puissance beaucoup auãcer, toutesfois nous passasmes ladite isle qui est à l'entree dudit sault. Voyant que nous ne pouuions auancer, nous vinsmes mouiller l'ancre à la bande du Nott, contre vne petite isle qui est fertile en la plus part des fruicts que i'ay dit cy dessus; Nous appareillasmes aussi tost nostre esquif, que l'on auoit fait faire expres pour passer ledit sault : dans lequel nous entrasmes ledit sieur du Põt & moy, auec quelques autres Sauuages que nous auions menez pour nous mõstrer le chemin ; partant de nostre barque, nous ne feusmes pas à trois cẽts pas, qu'il nous fallut descendre, & quelques matelots se mettre à l'eau pour passer nostre esquif: la canot des Sauuages passoit aisément, nous rencontrasmes vne infinité de petits rochers qui estoient à fleur d'eau, où nous touchions souuentesfois. Il y a deux grandes isles, vne du costé du Nort, laquelle contient quelque quinze lieues de long, & presque autant de large, commence à quelques douze lieues dans la riuiere de Canada, allant vers la riuiere des Iroquois, & vient tomber par delà le sault. L'isle qui est à la bãde du Sud a quelque quatre lieues

Isle où nous mouillasmes l'ancre.

Passage perilleux.

Rochers.

Deux grandes isles.

[illegible] demie lieue de long, & vn quart de large; & vne autre petite isle qui est entre celle du Nort, & l'autre plus proche du Su, par où nous passasmes l'entree du sault: estãt passee, il y a vne maniere de lac, où sont toutes ces isles, lequel peut cõtenir quelque cinq lieues de long, & presque autant de large, où il y a quãtité de petites isles qui sont rochers: il y a proche dudit sault vne montagne qui descouure assez loing dans lesdites terres, & vne petite riuiere qui vient de ladicte montaigne tomber dans le lac. L'on void du costé du Su quelques trois ou quatre mõtaignes qui paroissent comme à quelque quinze ou seize lieues dans les terres. Il y a aussi deux riuieres, l'vne qui va au premier lac de la riuiere des Irocois, par où quelques-fois les Algoumequins leur vont faire la guerre, & l'autre qui est proche du sault qui va quelque peu dans les terres. Venans à approcher dudit sault auec nostre petit esquif, & le canot, ie vous

Maniere de lac.

Montagne proche du sault.

Riuiere dedãs le lac qui va aux Irocois

Arriuee au sault auec l'esquif.

29444

asseure que iamais ie ne veis [illegible] eleuer desborder auec vne telle [illegible] monté comme il faict, bien qu'il [illegible] peu beaucoup haut, n'estant en [illegible] en aucuns lieux que d'vne braſſe ou de deux, & au plus de trois: il deſcend comme de degré en degré, & en chaſque lieu où il y a quelque peu de hauteur, il s'y faict vn esbouillonnement eſtrange de la force & roideur que va l'eau en trau[illegible] dit ſault qui peut contenir vne lieu[illegible] force rochers de large, & enuiron le milieu, il y a des iſles qui ſont fort eſtroites & fort longues, où il y a ſault tant du coſté deſdictes iſles qui ſont au Su, cõme du coſté du Nort, où il fait ſi dãgereux, qu'il eſt hors de la puiſſance d'homme d'y paſſer vn bateau, pour petit qu'il ſoit. Nous fuſmes par terre dans les bois pour en veoir la fin, où il y a vne lieue, & où l'õ ne voit plus de rochers ny de ſaults, mais l'eau y va ſi viſte qu'il eſt impoſſible de plus; & ce courant contient quelque trois ou quatres lieues; de façon que c'eſt en vain de s'imaginer que l'on peuſt faire paſſer aucuns bateaux par leſdicts saults. Mais qui les voudroit paſſer, il ſe faudroit accommoder des Canos des Sauuages,

Rochers dans le ſault.

Iſles.

Impoſſible de paſſer le ſault par baſteau.

Tous ſommes par terre pour veoir le ſault.

Cours d'eau au deſſus du ſault.

Moyen de paſſer le ſault.

qu'vn homme peut porter aiſement: car de porter bateaux, c'eſt choſe laquelle ne ſe peut faire en ſi bref temps comme il le faudroit pour pouuoir s'en retourner en Frãce, ſi l'on n'y hyuernoit: Et outre ce ſault premier, il y en a dix autres, la plus part difficilles à paſſer: de façon que ce ſeroit de grãdes peines & trauaux pour pouuoir voir, & faire ce que l'on pourroit ſe promettre par baſteau, ſi ce n'eſtoit à grands frais & deſpens, & encores en dãger de trauailler en vain: mais auec les canots des Sauuages l'on peut aller librement & promptement en toutes les terres, tant aux petites Riuieres comme aux grandes: Si bien qu'en ſe gouuernant par le moyen deſdits Sauuages & de leurs canots, l'on pourra voir tout ce qui ſe peut, bon & manuais, dans vn an ou deux. Tout ce peu de pays du coſté dudict ſault que nous trauerſames par terre, eſt bois fort clair, en l'on peut aller aiſemẽt, auecques armes, ſans beaucoup de peine: l'air y eſt plus doux & temperé, & de meilleure terre qu'en lieu que i'euſſe veu, ou il y a quantité de bois & fruicts, comme en tous les autres lieux cy deſſus, & eſt par les 45. degrez & quelques minu-

Bonnes terres & bon fort clair.

Ledit ſault eſt par les 45. degrez, & quelques minutes

tes. Voyans, que nous ne pouuions faire d'auantage, nous en retournasmes en nostre barque, où nous interrogeasmes les Sauuages que nous auions, de la fin de la riuiere, que ie leur fis figurer de leur main, & de quelle partie procedoit sa source. Ils nous dirent que passé le premier sault que nous auions veu, ils faisoient quelques dix ou quinze lieues auec leur canots dedans la riuiere, où il y a vne riuiere qui va en la demeure des Algoumequins, qui sont à quelque soixante lieues esloignez de la grande riuiere, & puis ils venoient à passer cinq saults lesquels peuuent contenir du premier au dernier huict lieues, desquels il y en a deux où ils portent leur canots pour les passer: chasque sault peut tenir quelque demy quart de lieuë, où vn quart au plus: Et puis ils viennent dedans vn lac, qui peut tenir quel que quinze ou seize lieües de long. De là ils rentrent dedans vne riuiere, qui peut contenir vne lieue de large, & sont quelques deux lieues dedans, & puis rentrent dans vn autre lac de quelque quatre ou cinq lieues de long, venant au bout duquel ils passent cinq autres saults, distant du premier au dernier quelque

Sauuages que nous interrogeasmes iusques la fin de la grande Riuiere.

vingt-cinq ou trente lieues, dont il y en a trouué de passez sans canots pour les passer, dedans lesquels ils ne les font que traisner dedans l'eau, d'autant que le cours n'y est si fort ne mauuais cõme aux autres: De tous ces saults aucun n'est si difficille à passer comme celuy que nous auons veu: Et puis ils viẽnent dedans vn lac qui peut tenir quelques 80. lieues de long, où il y a quantité d'isles, & que au bout d'iceluy l'eau y est salubre, & l'hyuer doux. A la fin dudict lac ils passent vn sault, qui est quelque peu esleué, où il y a peu d'eau laquelle descend: là ils portent leurs canots par terre enuiron vn quart de lieüe pour passer ce sault: De là entrent dans vn autre lac qui peut tenir quelque soixante lieuës de long, & que l'eau en est fort salubre: estant à la fin ils viennent à vn destroit qui contient deux lieues de large & va assez auãt dans les terres: qu'ils n'auoient point passé plus outre, & n'auoient veu la fin d'vn lac qui est a quelque quinze ou seize lieues d'où ils ont esté, ny que ceux qui leur auoient dit eussent veu homme qui le l'eust veu, d'autant qu'il est si grand, qu'ils ne se hazarderont pas de se mettre au large, de peur que quel-

29444 (A)

quelque tourmente ou coup de vent les surprint : disent qu'en esté le Soleil se couche au Nort dudict lac, & en l'hiuer il se couche comme au millieu ; que l'eau y est tres-mauuaise, comme celle de ceste mer. Ie leur demandis, si depuis cedict lac dernier qu'ils auoient veu, si l'eau descendoit tousiours dans la Riuiere venant à Gaschepay, ils me dirent que non, que depuis le troisiesme lac, elle descendoit seulement venãt audit Gaschepay, mais que depuis le dernier sault, qui est quelque peu haut, comme i'ay dit, que l'eau estoit presque pacifique, & que ledict lac pouuoit prendre cours par autres riuieres, lesquelles vont dedans les terres, soit au Su, ou au Nort, dont il y en a quantité qui y reffluẽt, & dont ils ne voyent point la fin. Or à mon iugement, il faudroit q̃ si tãt de riuieres desbordent dedans ce lac, n'ayãt que si peu de cours audit sault, qu'il faut par necessité, qu'il reffluë dedans quelque grandissime riuiere : Mais ce qui me faict croire qu'il n'y a point de riuiere par où cedit lac reffluë, veu le nombre de toutes les autres riuieres qui reffluẽt dedans, c'est que les Sauuages n'ont veu aucune riuiere qui print son cours par dedans les terres,

qu'au lieu où ils ont esté: Ce qui me faict croire que c'est la mer du Su, estant salee comme ils disent, toutesfois il n'y faut tant adiouster de foy, que ce ne soit auec raisons apparentes, bien qu'il y en aye quelque peu: Voilà au certain tout ce que i'ay veu cy dessus, & ouy dire aux Sauuages sur ce que nous les auons interrogez.

30

Retour du Sault à Tadoussac, auec la confrontation du rapport de plusieurs Sauuages, touchant la longueur, & commencement de la grande Riuiere de Canadas: Du nombre des saults & Lacs qu'elle trauerse.

Chap. IX.

NOus partismes dudict Sault le Vendredy quatriesme iour de Iuin, & reuinsmes cedit iour à la riuiere des Irocois. Le Dimanche sixiesme iour de Iuin nous en partismes, & vinsmes mouiller l'ancre au lac. Le Lundy ensuiuant nous feusmes mouiller l'ancre aux trois Riuieres. Cedit iour nous feismes quelques quatre lieues par delà lesdictes trois Riuieres. Le Mardy ensuiuant nous vinsmes à Quebec, & le

24.44

lendemain nous feusmes au bout de l'isle d'Orleans, où les Sauuages vindrent à nous, qui estoient cabannez à la grãd'terre du Nort. Nous interrogeasmes deux ou trois Algoumequins, pour sçauoir s'ils se conformeroient auec ceux que nous auions interrogez touchant la fin & le commencement de ladite riuiere de Canadas : Ils dirent, comme ils l'ont figuré, que passé le sault que nous auions veu, enuiron deux ou trois lieues, il va vne riuiere en leur demeure, qui est en la bande du Nort, continuant le chemin dans ladicte grand riuiere, ils passent vn sault, où ils portent leurs canots, & viennent à passer cinq autres saults, lesquels peuuent contenir du premier au dernier quelque neuf ou dix lieues, & que lesdits saults ne sont point difficiles à passer, & ne font que trainer leurs canots en la plus part desdits saults, horsmis à deux où ils les portent, de là viennent à entrer dedans vne riuiere, qui est comme vne maniere de lac, laquelle peut contenir quelque six ou sept lieues ; & puis passent cinq autres saults, où ils trainent leurs canots cõme ausdits premiers, horsmis à deux, ou ils les portent comme aux premiers, & que du pre-

Autre rapport des Sauuages Algoumequins.

mier au dessus il y a quelque vingt ou 25. lieues : puis viennent dedans vn lac qui contient quelquefois cinquante lieues de long, & quelquefois quatre ou cinq lieues à l'entrée dudit lac il y a vne riuiere qui va aux Algonme quinze ou vingt lieues, & vne autre qui va aux Ireocois, par où les susdits Algonmequins & Ireocois se font la guerre. Et vn peu plus haut à la bande du Su dudit lac, il y a vne autre riuiere qui va aux Irocois : puis venant à la fin dudit lac, ils rencontrent vn autre sault, où ils portent leurs canots : de là ils entrent dedans vn autre tres-grand lac qui peut contenir autant comme le premier : ils n'y ont esté que fort peu dans ce dernier, & ont ouy dire qu'à la fin dudit lac, il y a vne mer, dont ils n'ont veu la fin, ne ouy dire qu'aucun l'aye veue : Mais que là où ils ont esté l'eau n'est point mauuaise, d'autant qu'ils n'ont point aduancé plus haut : & que le cours de l'eau vient du costé du Soleil couchant venant à l'Orient, & ne sçauent si passé ledit lac qu'ils ont veu, il y a autre cours d'eau qui aille du costé de l'Occident : que le Soleil se couche à main dreste dudit lac, qui est selon mon iugement au Norouest, peu plus ou moins, & qu'au

29444 A

premier lac l'eau ne gelle point, ce qui [illegible] que le temps y eſt tempéré, & que toutes les terres des Algoumequins [illegible] terre d'iſle, rẽplie de fort peu de bois, & du coſté des Irocois eſt terre montaigneuſe, neantmoins elles ſont tresbonnes & fertilles, & meilleures qu'en aucun endroict qu'ils ayent veu : leſdits Irocois ſe tiennent à quelque cinquante ou ſoixante lieues dudit grand lac. Voilà au certain ce qu'ils m'ont dit auoir veu, qui ne differe que bien peu au rapport des premiers. Cedict iour nous feuſmes proche de l'iſle aux Coudres, cõme enuiron trois lieues. Le Ieudy 10. dudit mois, nous vinſmes à quelque lieue & demie de l'iſle au Lieure, du coſté du Nort, où il vint d'autres Sauuages en noſtre barque, entre leſquels il y auoit vn ieune hõme Algoumequin, qui auoit fort voyagé dedans ledit grand lac : nous l'interrogeaſmes fort particulierement comme nous auions faict les autres Sauuages ; il nous dit, Que paſſé ledict ſault que nous auions veu, qu'à quelque deux ou trois lieues, il y a vne riuiere qui va auſdicts Algoumequins, ou ils ſont cabannez, & qu'allant en ladicte grand riuiere il y a cinq ſaults, qui peuuẽt

Rapport d'vn ieune homme Sauuage Algoumequin.

contenir du premier au dernier quelque huict ou neuf lieües, dont il y en a trois où ils portent leurs canots, & deux autres où ils les trainent : que chacun desdicts saults peut tenir vn quart de lieuë de lõg, puis viennent dedans vn lac qui peut cõtenir quelques quinze lieues. Puis ils passent cinq autres saults, qui peuuent contenir du premier au dernier quelques vingt a vingt cinq lieues, où il n'y a que 2. desdicts saults qu'ils passent auec leurs canots, aux autres trois ils ne les font que trainer. De là ils entrent dedans vn grandissime lac, qui peut contenir quelques trois cents lieues de long : Aduançant quelques cent lieues dedans ledict lac, ils rencontrent vne isle qui est fort grande, où au delà de ladicte isle, l'eau est salubre, mais que passant quelque cent lieues plus auant, l'eau est encore plus mauuaise arriuant à la fin dudict lac, l'eau est du tout salee : Qu'il y a vn sault qui peut contenir vne lieue de large, d'où il dessend vn grandissime courant d'eau dans ledit lac. Que passé ce sault, on ne voit pl' de terre, ny d'vn costé ne d'autre, sinon vne mer si grande, qu'ils n'en ont point veu la fin, ny ouy dire qu'aucun l'aye veue : Que le So-

leil se couche à main droite dudict lac, & qu'a son entree il y a vne Riuiere qui va aux Algoumequins & l'autre aux Irocois, par où ils se font la guerre. Que la terre des Irocois est quelque peu montaigneuse, neantmoins fort fertille, où il y a quãtité de bled d'Inde, & autres fruicts qu'ils n'ont point en leur terre: Que la terre des Algoumequins est basse & fertille. Ie leur demandis s'ils n'auoient point congnoissance de quelques mines, ils nous dirent, Qu'il y a vne nation, qu'on appelle les bons Irocois, qui viennent pour troquer des marchandises, que les vaisseaux François dõnent aux Algoumequins, lesquels disent qu'il y a à la partie du Nort vne mine de franc cuiure, dont il nous en ont monstré quelques brasselets qu'ils auoiẽt eu desdicts bons Irocois: Que si l'on y vouloit aller, ils y meneroient ceux qui seroient depputez pour ceste effect. Voylà tout ce que i'ay peu apprendre des vns & des autres, ne se differant que bien peu, sinon que les seconds qui furent interrogez, dirent n'auoir point beu de l'eau salee, aussi ils n'ont pas esté si loing dans ledict lac comme les autres, & different quelque peu du chemin, les vns le faisant

Peu de difference entre les rapports des Sauuages.

plus court, & beaucoup plus long: De ſorte que [illegible] nous nous trouuaſmes à la mer ſalée, qui peut eſtre eſtoit du Su, quelque 400. lieües ſans doute, ſelon leur rapport, ce ne doit eſtre autrement que la mer du Su, le Soleil ſe couchant où ils diſent. Le Vendredy dixieſme dudict mois nous fuſmes de retour à Tadouſac où eſtoit noſtre vaiſſeau.

Retour à Tadouſac.

Voyage de Tadouſac en l'Iſle percée, deſcription de la baye des Molues, de l'iſle de bonne-aduenture, de la baye des Chaleurs, de pluſieurs riuieres, lacs, & pays où ſe trouue pluſieurs ſortes de mines.

CHAP. X.

Partement de Tadouſac pour aller à Gachepay.

AVſſi toſt que nous fuſmes arriuez à Tadouſac, nous nous rembarquaſmes pour aller à Gachepay, qui eſt diſtant dudict Tadouſac enuiron cent lieües. Le treiziesme iour dudict mois, nous rencontraſmes vne troupe de Sauuages qui eſtoient cabannez du coſté du Su, preſque au milieu du chemin de Tadouſac à Gachepay, leur Sagamo qui les menoit s'appelle

Rencontre de Sauuages.

29444

elle Armouchides, qui eſt tenu pour l'vn des plus aduiſez & hardis qui ſoit entre les Sauuages : il ſ'en alloit à Tadouſac pour troquer des fleſches, & chairs d'Orignac, qu'ils ont pour des Caſtors & Martres des autres Sauuages Mõtaignez Eſtechemains & Algoumequins. Le 15. iour dudict mois nous arriuaſmes à Gachepay, qui eſt dans vne baye, comme à vne lieüe & demye du coſté du Nort : ladicte baye contient quelque ſept ou huit lieües de lõg, & à ſon entree quatre lieües de large : il y a vne Riuiere qui va quelque trente lieües dans les terres, puis nous viſmes vne autre baye que l'on appelle la baye des Malües, laquelle peut tenir quelques trois lieües de long, autant de large à ſon entree. De là l'on vient à l'iſle perçee, qui eſt comme vn rocher fort haut, eſleué des deux coſtez, où il y a vn trou par où les chalouppes & bateaux peuuent paſſer de haute mer : & de baſſe mer, l'on peut aller de la grãd terre à ladite iſle, qui n'en eſt qu'à quelque quatre ou cinq cens pas. Plus il y a vne autre iſle cõme au Sueſt de l'iſle percee, enuiron vne lieuë, qui s'appelle l'iſle de Bonne aduenture, & peut tenir de long demie lieuë.

Noſtre arriuee à Gachepay.

De la baye des Malües.

L'iſle percee.

L'Iſle de Bonne aduenture.

4

Tous ceſdits lieux de Gachepay, baye des Molües, & Iſle percee, ſont les lieux où il ſe faict la peſche du poiſſon ſec & verd.

De la baye de Chaleurs.

Paſſant l'iſle percee, il y a vne baye qui s'appelle la baye de Chaleurs, qui va comme à l'Oueſt Soroueſt, quelques quatre-vingts lieues dedans les terres, contenant de large en ſon entree quelques quinze lieues : Les Sauuages Canadiens diſent, qu'à la grãde riuiere de Canadas, enuiron quelques ſoixante lieues, rengeant la coſte du Su, il y a vne petite riuiere qui s'appelle Mantanne, laquelle va quelques dixhuict lieues dans les terres, & eſtans au bout d'icelle ils portent leurs canots enuiron vne lieue par terre, & ſe viennent rendre à ladite baye de Chaleurs, par où ils vont quelquesfois à l'iſle percee: Auſſi ils vont de ladicte baye à Tregate & Miſamichy. Continuant ladite coſte, on renge quantité de riuieres, & vient-on à vn lieu où il y a vne riuiere qui s'appelle Sourricoua, où le Sieur Preuert a eſté pour deſcouurir vne mine de cuiure. Ils vont auec leurs canots dans ceſte riuiere deux ou trois iours, puis ils trauerſent quelques deux ou trois lieues de terre, iuſques à ladite mine, qui eſt ſur le bord de la mer du

De Tregate & Miſamichy.

Riuiere où a eſté le Sieur Preuert.

coſté du Su: A l'entree de ladite riuiere, on trouue vne iſle enuiron vne lieue dans la mer, de ladicte iſle iuſques à l'iſle percee, il y a quelques ſoixante ou ſeptante lieues, puis continuant ladite coſte qui va deuers l'Eſt on rencontre vn deſtroit qui peut tenir deux lieues de large, & vingt cinq de long. Du coſté de l'Eſt eſt vne iſle qui s'appelle ſainct Laurens, où eſt le cap Breton, & où vne nation de Sauuages appellez les Souricois hiuernent. Paſſant le deſtroit de l'iſle de ſainct Laurens, coſtoyant la coſte d'Arcadie, on vient dedãs vne baye qui vient ioindre ladicte mine de cuiure. Allant plus outre, on trouue vne riuiere qui va quelques ſoixante ou quatre-vingts lieues dedans les terres, laquelle va proche du lac des Irocois, par où leſdicts Sauuages de la coſte d'Arcadie leur vont faire la guerre: Ce ſeroit vn grand bien qui pourroit trouuer à la coſte de la Floride quelque paſſage qui allaſt donner proche du ſuſdict grãd lac, où l'eau eſt ſallee, tant pour la nauigation des vaiſſeaux, leſquels ne ſeroient ſubiects à tant de perils comme ils ſont en Canadas, que pour l'accourciſſement du chemin de plus de trois cens lieues. Et eſt tres-cer-

Deſtroit entre la grande terre & vne iſle.

Souricois, où ils hiuernent.

De la mine de cuiure.

Riuiere à la coſte d'Arcadie, allant proche du lac des Irocois.

rain[illegible] de la coste de la Floride [illegible] pelons [illegible] des coustumes [illegible] les terres où le [illegible] feuille, & de fort bon [illegible] de la Floride peut [illegible] temperature de temps, plus [illegible] de fruicts, & autres [illegible] que celuy que i'ay veu: mais il ne peut y auoir des terres plus vnies ny meilleures que celles que nous auons veuës. Les Sauuages disent qu'en ladite grand baye de Chaleurs il y a vne riuiere qui va quelques vingt lieuës dans les terres, où au bout est vn lac qui peut contenir quelques vingt lieues, auquel il y a fort peu d'eau, qu'en Esté il asseiche, auquel ils trouuent dans la terre, enuiron vn pied ou pied & demy vne maniere de metail qui ressemble à de l'argent que ie leur auois monstré, & qu'en vn autre lieu proche dudit lac il y a vne mine de cuiure. Voilà ce que i'ay appris desdicts Sauuages.

Rapport fait des Sauuages d'vne riuiere qui va dans les terres, au bout de laquelle il se trouue vne maniere de metail.

29444

Retour de l'Iſle percee à Tadouſac, auec la deſcription des ances, ports, riuieres, iſles, rochers, ponts, bayes, & baſſes, qui ſont le long de la coſte du Nort.

CHAP. XI.

NOus partiſmes de l'iſle perçee le dix-neufieſme dudict mois pour retourner a Tadouſac: Comme nous fuſmes à quelque trois lieuës du Cap l'Eueſque nous fuſmes contrariez d'vne tourmente laquelle dura deux iours, qui nous fit relaſcher dedans vne grande anſe en attendant le beau temps. Le lendemain nous en partiſmes & fuſmes encores contrariez d'vne autre tourmente: Ne voullant relaſcher, & enfant gaigner chemin nous fuſmes a la coſte du Nort le 28. iour de Iuillet mouiller l'ancre à vne ance qui eſt fort mauuaiſe, à cauſe des bancs de Rochers qu'il y a, ceſte ance eſt par les 51. degré & quelques minutes. Le lendemain nous vinſmes mouiller l'ancre proche d'vne riuiere qui s'appelle ſaincte Marguerite, où il y a de plaine mer quelque trois braſſes d'eau, & braſſe & demye de

Partement de l'iſle perçee.

Tourmente.

Autre tourmente.

Coſte du Nort où nous relaſchaſmes.

De la riuiere Saincte Marguerite.

basse mer, elle va assez auant. A ce que i'ay veu dans terre du costé de l'Est, il y a vn sault d'eau qui entre dans ladicte Riuiere, & vient de quelque cinquante ou soixante brasses de haut, d'où procede la plus grand part de l'eau qui dessend dedans: A son entree il y a vn banc de sable, où il peut auoir de basse eau demy brasse: Toute la coste du costé de l'Est est sable mouuant, où il y a vne pointe à quelque demye lieuë de ladicte Riuiere qui aduance vne demye lieuë en la mer: & du costé de l'Ouest, il y a vne petite isle, ledict lieu est par les 50. degrez. Toutes ces terres sont tres-mauuaises replies de sapins: la terre y est quelque peu haute, mais non tant que celle du Su. A quelques trois lieües de là nous passames proche d'vne autre riuiere laquelle sembloit estre fort grande, barree neantmoins la plus part de rochers. A quelque 8. lieuës de là il y a vne pointe qui aduance vne lieue & demye à la mer, où il n'y a que brasse & demye d'eau: Passé ceste pointe il s'en trouue vne autre à quelque 4. lieues, où il y a assez d'eau: Toute ceste coste est terre basse & sablonneuse. A quelque 4. lieues de là il y a vne ance où entre vne

Coste sablonneuse.

Terre mauuaise.

Riuiere.

Vne pointe qui aduance à la mer.

D'vne autre pointe.

D'vne bonne ance où il peut quantité de vaisseaux.

2444 A

Riuiere, il y peut aller beaucoup de vaisseaux du costé de l'Ouest, c'est vne pointe basse qui aduance enuiron d'vne lieue en la mer, il faut renger la terre de l'Est comme de trois cens pas pour pouuoir entrer dedans: Voyla le meilleur port qui est en toute la coste du Nort, mais il y fait fort dangereux y aller pour les basses, & bācs de sable qu'il y a en la pluspart de la coste pres de deux lieues à la mer. On trouue à quelque six lieues de là vne baye, où il y a vne isle de sable; toute ladite baye est fort baturiere, sice n'est du costé de l'Est, où il peut auoir quelque 4. brasse d'eau: dans le canal qui entre dans ladite baye a quelque 4. lieues de là, il y a vne belleance ou entre vne Riuiere: Toute cesse coste est basse & sablonneuse, il y dessend vn sault d'eau qui est grand. A quelque cinq lieues de là, il y a vne pointe qui aduance enuiron demy lieue en la mer ou il y a vne ance, & d'vne poincte à l'autre y a trois lieues; mais ce n'est que battures ou il y a peu d'eau. A quelques deux lieues il y a vne plage où il y a vn bon port, & vne petite Riuiere, où il y a trois isles, & où des vaisseaux se pourroient mettre à l'abry. A quelque trois lieues de là il y a

Baye.

Ance.

Coste sablonneuse.

D'vne pointe qui aduance en la mer.

vne pointe de terre qui advance enuiron vne lieuë, vers laquelle il y a vn petit flet. Puis allant [illegible] vous rencontrez 2. petites Isles basses, & vn petit rocher à fleur de terre. Ces dictes Isles sont enuiron à demie lieuë de Lesquemin, qui est vn fort mauuais port, plein de rochers, & sesche de basse mer, & fault marier pour entrer dedans au dernier d'vne petite poincte de rocher, où il n'y peut qu'vn vaisseau: Vn peu plus haut, il y a vne Riuiere qui va quelque peu dans les terres: c'est le lieu où les Basques font la pesche des ballaines. Pour dire verité le port ne vaut du tout rien. Nous vinsmes de là audict port de Tadoussac le troisiesme d'Aoust. Toutes ces dictes terres cy dessus, sont basses à la coste, & dans les terres fort hautes. Ils ne sont si plaisantes ny fertiles que celles du Su, bien que elles soient plus basses. Voilà au certain tout ce que i'ay veu de ceste dicte coste du Nort.

Bellesyles.

Port de Lesquemin.

Riuiere.

Arriuée à Tadoussac.

Les

29444

ceremonies que font les Sauuages deuant que d'aller à la guerre. Des Sauuages Almouchicois, & de leur monstrueuse forme. Discours du sieur de Prouert de sainct Malo, sur la descouuerture de la coste d'Arcadie, quelles mines il y a, & de la bonté & fertilité du pays.

CHAP. XII.

ARriuant à Tadousac nous trouuasmes les Sauuages que nous auions rencontrez en la riuiere des Irocois, qui auoient faict rencontre au premier lac, de trois Canots Irocois, lesquels se battirẽt contre dix autres de Montaignez, & apporterent les testes des Irocois à Tadoussac, & n'y eust qu'vn Montaignez blessé au bras d'vn coup de flesche, lequel songeant quelque chose, il falloit que tous les 10. autres le meissent en executiõ pour le rendre content, croyant aussi que sa playe s'en doit mieux porter. Si ledict Sauuage meurt, ses parens vengeront sa mort, soit sur leur nation, ou sur d'autres, ou bien il faut que les Capitaines facent des presens aux parens du defunct, à fin qu'ils soient contens, ou autrement, comme i'ay dit, ils vseroient de vengeance, qui est vne grande meschanceté entre eux. Premier que lesdits Mõtaignez par-

Sauuages que nous trouuasmes reuenans de la guerre, lesquels nous auions rencontré à la riuiere des Irocois.

Sauuages coupent la teste à leurs ennemis.

tissent pour aller à la guerre, ils s'assemblerent tous, auec leurs plus riches habits de fourreures, castors, & autres peaux, parez de Patenostres & cordons de diuerses couleurs, & s'assemblerent dedans vne grand' place publicque, où il y auoit au deuãt d'eux vn Sagamo qui s'appelloit Begerat qui les menoit à la guerre, & marchoient les vns derriere les autres, auec leurs arcs & flesches, massues, & rondelles, dequoy ils se parent pour se batre: & alloient sautant les vns apres les autres, en faisant plusieurs gestes de leurs corps ils faisoient maints tours de limaçon: apres ils commencerent à danser à la façon accoustumee, comme i'ay dit cy dessus, puis ils feirent leur Tabagie, & apres l'auoir faict, les femmes se despouillerent toutes nues, parees de leurs plus beaux Matachias, & se meirent dedans leurs canots ainsi nues en dansant, & puis elles se vindrent mettre à l'eau en se battant à coups de leurs auirons, se iettans quantité d'eau les vnes sur les autres: toutesfois elles ne se faisoient point de mal, car elles se paroient des coups qu'elles s'entre-ruoient: Apres auoir faict toutes ces ceremonies, elles se retirerent en leurs cabannes, & les Sauuages s'en allerent à la guerre con-

tre les Irocois. Le seiziesme iour d'Aoust, nous partismes de Tadousac, & le 18. dudit mois arriuasmes à l'isle percee, où nous trouuasmes le sieur Preuert de sainct Malo, qui venoit de la mine où il auoit esté auec beaucoup de peine pour la crainte que les Sauuages auoient de faire rencontre de leurs ennemis qui sont les Armouchicois, lesquels sont hommes Sauuages du tout monstrueux pour la forme qu'ils ont: car leur teste est perite, & le corps court, les bras menus comme d'vn schelet, & les cuisses semblablement: les jambes grosses & longues, qui sont toutes d'vne venue, & quād ils sont assis sur leurs talons, les genoux leur passent plus d'vn demy pied par dessus la teste, qui est chose estrange, & semblent estre hors de nature: Ils sont neantmoins fort dispos, & determinez: & sont aux meilleures terres de toute la coste d'Arcadie: Aussi les Souricois les craignent fort. Mais auec l'asseurāce que ledit Sieur de Preuert leur donna, il les mena iusques à ladite mine, où les Sauuages le guiderēt: C'est vne fort haute montaigne aduāçant quelque peu sur la mer, qui est fort reluisante au Soleil, où il y a quantité de verd de gris qui procede de ladite mine de cuiure. Au pied de

Pertinent de Tadousac.

Sauuages Armouchicois.

Discours que m'a faict le Sieur Preuert de S. Malo sur la descouuerture de la coste d'Arcadie.

Verd de gris en quantité

y auoit [illegible] de bois entre
[illegible] de morceaux de cuiure, comme [illegible] trouué, lequel tombe de haut de la montaigne. Passant trois ou quatre lieues plus outre tirant à la coste d'Arcadie, il y a vne autre mine, & vne petite riuiere qui va quelque peu dans les terres, tirant au Su, où il y a vne montaigne qui est d'vne peinture noire, dequoy se peignent les Sauuages : puis à quelque six lieues de la seconde mine, en tirant à la mer enuiron vne lieue proche de la coste d'Arcadie, il y a vne isle où se trouue vne maniere de metail qui est cõme brun obscur, le couppant il est blanc, dont cancienement ils vsoient pour leurs fleches, & cousteaux, qu'ils battoiẽt auec des pierres, ce qui me faict croire, que ce n'est estain, ny plomb, estant si dur cõme il est, & leur ayant monstré de l'argent, ils dirent que celuy de ladite isle est semblable, lequel ils trouuent dedans la terre, comme à vn pied ou deux. Ledict Sieur Preuert a donné aux Sauuages des coins & cizeaux, & autres choses necessaires pour tirer de ladicte mine, ce qu'ils ont promis de faire, & l'annee qui vient d'en apporter, & le donner audict sieur Preuert. Ils disent aussi qu'à quelques cent ou

D'vne autre mine.

Pourquoy se peignent les Sauuages.

Vne isle où il y a vne maniere d'autre metail.

2644

bre lieües, il y a d'autres mines, mais ils n'osent y aller, s'il n'y a des François parmy eux pour faire la guerre à leurs ennemis qui la tiennent en leur possession. Cedict lieu où est la mine qui est par les 44. degrez & quelque minutte proche de ladicte coste de l'Arcadie, comme de cinq ou six lieues, c'est vne maniere de baye, qui en son entree peut tenir quelques lieues de large, & quelque peu d'auantage de long, où il y a trois Riuieres qui viennent tomber en la grand Baye proche de l'isle de sainct Iean, qui a quelques trente ou trente cinq lieues de long, & à quelque six lieues de la terre du Su. Il y a aussi vne autre petite Riuiere qui va tomber comme à moitié chemin de celle par où reuint ledict sieur Preuert, où sont cõme deux manieres de lacs en ceste-dicte Riuiere. Plus y a aussi vne autre petite Riuiere qui va à la painture : toutes ces Riuieres tombent en ladicte Baye au Su est, enuiron de ladicte isle que lesdits Sauuages disent y auoir de ceste mine blanche. Au costé du Nort de ladicte baye sont les mines de cuiure, où il y a bon port pour des vaisseaux, & vne petite isle à l'entree du port, le fonds est vase & sable, où l'on peut eschouer les vais-

Autre mine.

Description du lieu où est ladicte mine.

Bon port pour les vaisseaux.

seaux. De ladicte mine iusques au commencement de l'entree desdictes Riuieres, il y a quelque 60. ou 80. lieues par terre: Mais du costé de la mer, selon mon iugement, depuis la sortie de l'Isle de S. Laurens & terre ferme, il ne peut y auoir plus de 50. ou 60. lieues iusques à ladicte mine. Tout ce païs est tres-beau, & plat, où il y a de toutes les sortes d'arbres que nous auons veues allant au premier sault de la grande Riuiere de Canadas, fort peu de sapins & typrez: voylà au certain ce que i'ay appris & ouy dire audit sieur Preuert.

Bon païs.

D'vn monstre espouuantable que les Sauuages appellent Gougou, & de nostre bref & heureux retour en France.

CHAP. XIII.

IL y a encore vne chose estrange digne de reciter, que plusieurs Sauuages m'ot asseuré estre vray; C'est que proche de la baye de Chaleurs tirant au Su, est vne isle, où fait residence vn monstre espouuantable, que les Sauuages appellent *Gougou*, & m'ont dit qu'il auoit la forme d'vne femme: mais fort effroyable, & d'vne telle grandeur, qu'ils me disoient que le bout des mats de nostre vaisseau ne luy fust pas venu iusques à la ceinture, tant ils le peignent grand: & que souuent il a deuoré &

Monstre espouuentable.

N 2944 A

deuore, beaucoup de Sauuages, lesquels il met dedans vne grand poche quant il les peut attraper & puis les mange: & disoient ceux qui auoient esuité le peril de ceste malheureuse beste, que sa poche estoit si grande, qu'il y eust peu mettre nostre vaisseau: Ce monstre fait des bruits horribles dedans ceste isle, que les Sauuages appellent le Gougou: Et quand ils en parlent ce n'est que auec vne peur si estrange, qu'il ne se peut dire de plus, & m'ont asseuré plusieurs l'auoir veu: Mesme ledit sieur Preuert de sainct Malo en allant à la descouuerture des mines ainsi que nous auons dit au chapitre precedẽt, m'a dit auoir passé si proche de la demeure de ceste effroyable beste, que luy & tous ceux de son vaisseau entendoient des sifflements estranges du bruit qu'elle faisoit: & que les Sauuages qu'il auoit auec luy, luy dirent, que c'estoit la mesme beste, & auoiẽt vne telle peur, qu'ils se cachoient de toutes parts, craignant qu'elle fust venüe à eux pour les emporter: & qui me faict croire ce qu'ils disent: C'est que tous les Sauuages en general la craignent & en parlent si estrangement, que si ie mettois tout ce qu'ils en disent, l'on le tiendroit pour fables; mais ie tiens que ce soit la residẽce de quelque Diable qui

[illegible] appelez de Canadas. Premier que partir de Tadoussac, pour nous en retourner en Frãce, vn des Sagamo des Montagnes nõmé Bechomrat, donna son fils au sieur du Pont pour l'emmener en Frãce, & luy fut fort recõmandé par le grand Sagamo Anadabijou, le priant de le bien traiter, & luy faire voir ce que les aultres deux Sauuages que nous auiõs remenez auoiẽt veu, Nous leur demãdasmes vne femme des leurs qu'ils vouloient manger laquelle ils nous dõnerent, & l'auons aussi amenée avec ledit Sauuage. Le sieur de Preuert a aussi amené quatre Sauuages: Vn hõme, qui est de la coste d'Arcadie, vne femme & deux enfans des Canadiens. Le 24. iour d'Aoust nous partismes de Gachepay, le vaisseau dudit sieur Preuert & le nostre, le 2. iour de Septembre nous faisions estat d'estre aussi auãt q̃ le Cap de rase. Le 5. iour dudit mois nous entrasmes sur le banc où ce fait la pesche du poisson. Le 16. dudict mois nous estions à la sonde, qui peut estre à quelque 50. lieues d'Ouessant. Le 20. dudit mois nous arriuasmes par la grace de Dieu auec contentement d'vn chacun & touſiours le vent fauorable au port du Haure de Grace.
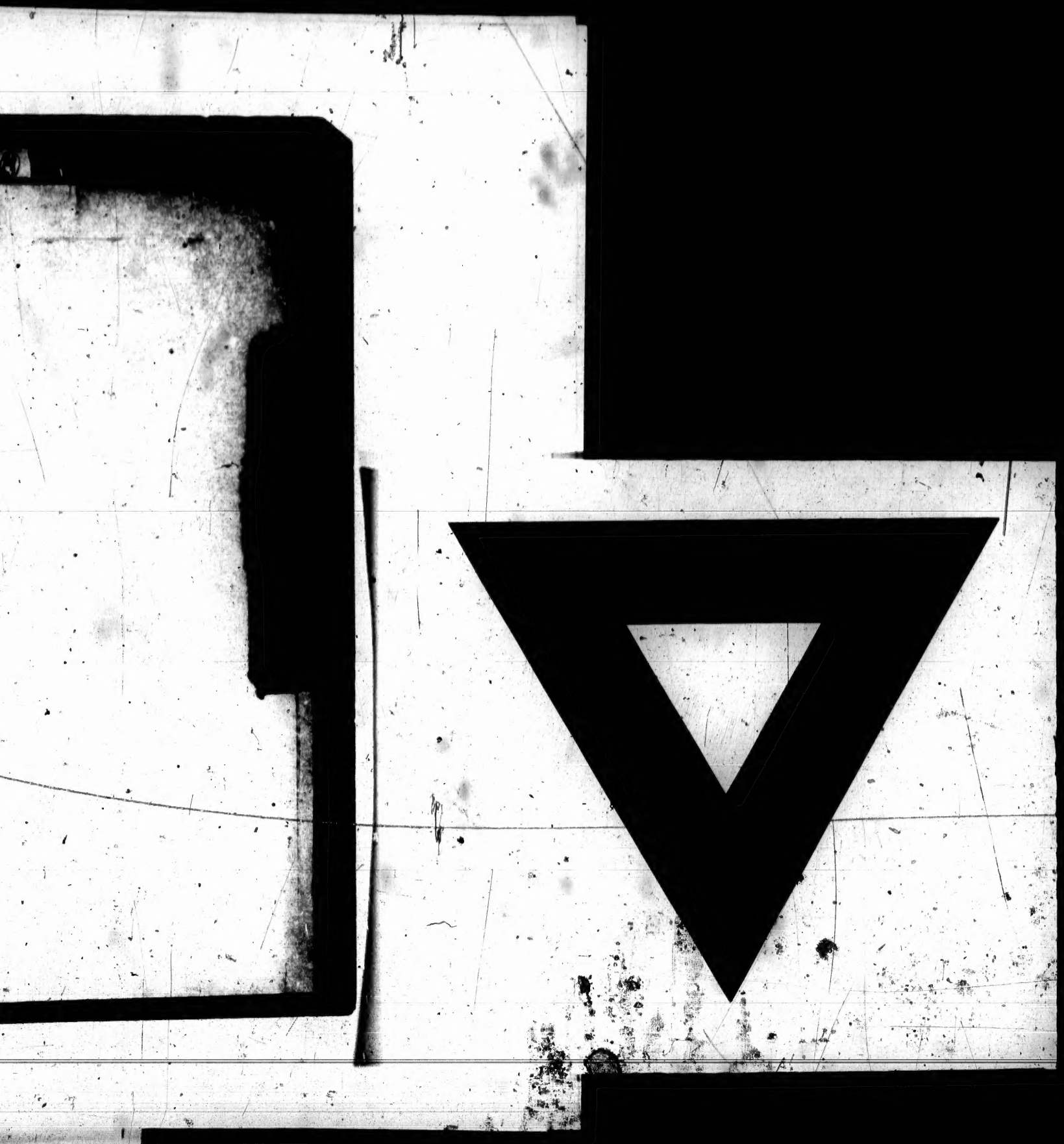
FIN.